L'ÉCHO de l'Ouest
COURRIER FRANÇAIS

3 784065 301704 >

6 NOVEMBRE 2026 - N°3932 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - echo-ouest.fr

DIOCÈSE DE NANTES

À Dieu père Foucher

Le père Daniel Foucher s'est éteint le 23 octobre, à 97 ans. Prêtre, bibliste, auteur d'environ 80 ouvrages. Le « bourlingueur de Dieu » a su répandre l'Évangile aux quatre coins du monde sans jamais perdre son âme d'enfant.

P.2

RAID AMAZONES

Dix Ligériennes dans la course

P.5

FROSSAY

Le Legendia Parc fête ses 20 Noëls

P. 5

IMT ALTANTIQUE

Yves Andrès, à la barre de l'international

P.4

Immobilier à Nantes, le prix de l'emplacement



En immobilier, c'est l'emplacement qui fait le prix : l'étude réalisée autour des six cimetières nantais le confirme. Le mètre carré s'établit en moyenne à 3.430 €, soit 2,6 % de plus que dans leur quartier respectif. P. 5

TRANSPORT AÉRIEN

Nantes prend le large

En six jours, l'aéroport Nantes Atlantique a inauguré cinq liaisons directes vers Bruxelles, Essaouira, Le Caire, São Vicente et Louxor. Une illustration encourageante du dynamisme territorial.

P. 5



SAFFRÉ

Les chasseurs sous pression

Devant l'augmentation des préjudices causés par les sangliers, les chasseurs tirent la sonnette d'alarme sur un phénomène qui coûte de plus en plus cher.

P.3



BILLET

Vraie et fausse religion

Dans d'autres époques, dont certaines très lointaines mais pas toujours, les catholiques estimaient que leur religion était la seule vraie. Il n'est d'ailleurs pas sûr que certains d'entre eux ne le pensent encore. Reconnaissons que la question n'est pas simple : quand on a la foi chevillée au corps et qu'on est convaincu d'être sur la bonne voie, comment admettre facilement qu'après tout on n'a peut-être pas raison ? Faut-il au demeurant avoir absolument raison ? Est-ce même une vraie question ? Chacun voit midi à sa porte et vit sa foi comme il l'entend. Et cette foi existe « au prix du doute », les mystiques l'ont toujours su.

En 1986, il y a donc exactement quarante ans, le pape Jean Paul II, désormais proclamé saint, a pris, contre l'avis de nombre de ses collaborateurs les plus importants, l'initiative inouïe d'inviter à Assise les représentants de toutes les religions afin de prier pour la paix. Un acte étonnant qui, pour le grand public, a donné lieu à une série d'images qui montraient le pape assis comme les autres en rond, sur un siège ordinaire, et mêlant sa voix à la leur tandis que se déroulaient des rites qui, pour certains, relevaient du paganisme. Sur le fond et faisant fi du risque de renversement complet de perspective, cette posture de Jean Paul II mettait toutes les religions sur le même plan. Question réglée !

Il faut être féru de théologie pour se pencher sur le problème et ne doutons pas que les spécialistes ont publié des milliers de pages sur le sujet. Demeure ce hiatus : le christianisme est-il la religion révélée ou pas ? Si oui, c'est la seule vraie. Si non, elle n'est pas révélée : voilà ce que concluront les « intransigeants », pointant avec horreur le danger du syncrétisme dans lequel toutes les religions se rejoignent dans une espèce de spiritualité universaliste. On a ici très exactement la définition ultime de la franc-maçonnerie, toujours condamnée aujourd'hui par Rome. Bref, c'est un vrai casse-tête. Pourtant, les choses sont sans doute plus simples.

Pour un chrétien ordinaire, c'est-à-dire l'ensemble des catholiques sauf les intellectuels de haut niveau qui consacrent leur vie à des questions qui passent au-dessus du commun des mortels, la foi est personnelle et, surtout pour le catholique au demeurant, elle s'exprime en communauté, en « église ». Et la grande majorité des catholiques estime que chacun est libre d'adhérer à la religion qu'il veut, tout en témoignant de sa joie d'être disciple du Christ et sans renoncer à expliquer pourquoi aux autres croyants... en rêvant un peu, c'est bien légitime, à ceux qui pourraient se laisser convaincre. Dans le fond, la voilà, la « vraie » religion, comme sont « vraies » les autres religions vécues dans le même esprit. Là où c'est compliqué, c'est quand des intégristes de tout poil, qu'ils se prétendent chrétiens, qu'ils proclament à tue-tête l'islam, qu'ils prônent un judaïsme absolu,

ou tout autre croyant de n'importe quelle croyance, estiment qu'ils sont les seuls à détenir la vérité. Sans hésiter, osons-le dire : leur « religion », alors, est fausse.

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

8 novembre 2026 – 32e dimanche du temps ordinaire – A

Matthieu 25, 1-13

La foi n'est pas une prévision mais elle impose une préparation. Des invités à une noce doivent de se préparer. Choisir une belle toilette, faire un cadeau. Qu'importe la beauté. Qu'importe la valeur c'est leur cœur et leur amitié qu'ils traduisent ainsi. Cela depuis toujours.

Souvenons-nous de l'Evangile de Matthieu : « Le roi entra pour examiner les convives, et là il vit un homme qui ne portait pas le vêtement de noce. Il lui dit : "Mon ami, comment es-tu entré ici, sans avoir le vêtement de noce ?" L'autre garda le silence. Alors le roi dit aux serviteurs : "Jetez-le, pieds et poings liés, dans les ténèbres du dehors ; là, il y aura des pleurs et des grincements de dents." » (Mt 22, 11-13)

Bien sûr, nous avions bien compris qu'il s'agissait pour cet invité de la dernière heure de se préparer lui aussi à la noce. Il avait eu la politesse d'accepter mais il fallait qu'il montre quel intérêt il portait à cette invitation.

Il en va de même pour ces jeunes filles insouciantes qui n'avaient pas pris soin de garnir leurs lampes négligeant d'apporter des flacons d'huile pour, au cœur de la nuit, « sortir à la rencontre de l'époux » (v.6) Elles n'ont pas pu profiter de la joie de la fête et même ont reçu l'affront d'entendre le maître de maison leur dire qu'il ne les connaissait pas (v. 13). Une fois de plus, comme dans son chapitre 22, Jésus nous rappelle par les narrations de Matthieu qu'il faut se préparer. Notre foi n'a de sens que si nous pouvons, en permanence veiller à être disponible devant ses exigences. Il ne s'agit pas de sacrifier à des rites mais à faire en sorte que nos propres vies soient prêtes en entendre cet amour que Dieu nous offre, cette miséricorde qu'incarne son fils : « ce soir, tu seras avec moi dans le paradis » (Lc 23, 43). Le bon larron aussi s'était préparé en reconnaissant ses propres fautes et en osant implorer son salut. L'enfant prodigue avait fait de même en étant assez humble pour « retourner chez son père » (Lc 15, 18)

Les jeunes filles insouciantes n'ont pensé à rien qu'à la joie de participer à la fête en oubliant qu'elles devaient d'abord en être dignes et s'y préparer.

Une leçon que nous devons tous recevoir aujourd'hui et en ne considérant pas notre salut comme un dû ni une récompense mais comme l'aboutissement de la Création que Dieu a bien réalisée en voyant que cela était très bon (Gn 1, 31).

Certes, elles ont toutes dormi un instant en attendant l'arrivée de l'époux mais qu'importe. Nos propres vies ne sont pas des îlots de mysticisme mais une humanité qui se prépare à être digne.

Prenons, nous aussi, le temps de bien réfléchir si nos vies sont prêtes à l'invitation qui nous sera faite. Prenons soin de ne pas nous écarter du droit chemin mais aussi de savoir être prévoyant. Nous devons garder confiance en l'amour du Père et de sa patience. Nous devons garder confiance en la force d'amour que le Fils nous dispense sans cesse. Nous devons aussi recevoir l'Esprit qui sera sans doute notre huile nous permettant d'éclairer dans la nuit le sauveur qui viendra nous inviter. Bien sûr, l'huile tache et peut-être que les jeunes filles prévoyantes n'avaient pas d'aussi belles robes, salies par ce qu'elles avaient apporté. C'est possible mais elles purent entrer avec l'époux dans la salle de fête avant que la porte ne fût fermée. (cf. v.10)

Gérard CROZAT, diacre

Diocèse de Nantes Le père Daniel Foucher s'est éteint le 23 octobre, à 97 ans. Prêtre, bibliste, auteur d'une œuvre abondante, il aura passé sa vie à ouvrir des portes.

Le père Foucher, ce « bourlingueur » de Dieu



Le père Daniel Foucher. Un prêtre écrivain dont la vie a été marquée par les rencontres et les voyages pour témoigner de la joie de l'Évangile. *SCDN*

Jeudi 29 octobre, la basilique Saint-Donatien, à Nantes, a accueilli les obsèques du père Daniel Foucher. Une personnalité marquante du diocèse de Nantes, mais pas seulement. Six jours plus tôt, le vendredi 23, ce prêtre né en 1929 avait quitté ce monde, lui qui s'était retiré à la Maison du Bon Pasteur en 2023. Un cercueil, un nom, puis l'inhumation au cimetière voisin. Et derrière tout cela, près d'un siècle de routes.

Un prêtre et un savant

Né le 22 mai 1929 à Belligné, il reçoit l'ordination sacerdotale en 1953, pour le diocèse de Nantes. Après le Grand séminaire, puis Rome, avec l'Université pontificale grégorienne et l'Institut biblique pontifical, il rejoint Jérusalem et l'École biblique et archéologique française. Le père Daniel Foucher devient docteur en théologie et licencié en Écriture sainte. Un érudit dont la passion a toujours été de partager les merveilles de Dieu qu'il percevait dans chaque personne et dans le monde. Loin de s'enfermer dans une démarche cloisonnée, il appréciait particulièrement les rencontres, les échanges et savourait les dialogues où le cœur et la raison s'harmonisaient pour déboucher sur un respect profond. Son ministère ne tient pas dans une seule paroisse. De 1955 à 1967, il est aumônier puis directeur du lycée Saint-Joseph de Châteaubriant. Il est aussi vicaire à la cathédrale de Nantes et animateur de groupes de jeunes. De 1970 à 1976, il vit auprès de personnes handicapées à la Baugerie, à Saint-Sébastien-sur-Loire. Viennent ensuite la paroisse Saint-Pierre de Nantes, puis Sainte-Odile, à Paris, de 1985 à 1995. Il revient alors dans sa ville pour y demeurer, de 1995 à 2021, au service de la paroisse Saint-Clément. Il y soignait, disait-il, les baptêmes, les mariages et les funérailles, « *pour communier à la joie comme à la souffrance des uns et des autres* ».

Un homme du dialogue et du large

Avec son infatigable envie de parcourir le monde, il avait hérité du surnom de « *bourlingueur de Dieu* ». Le titre lui allait. De Londres à Jérusalem, de Rome à Assiout, de Yaoundé à Haïti, du Liban à Varsovie ou au Maroc, il a prêché, enseigné, animé retraites, sessions et pèlerinages sur plusieurs continents. En juin 2023, à la Maison du Bon Pasteur, Mgr Percerou était venu présider la messe des prêtres jubilaires, où avaient été fêtés ses 70 ans de sacerdoce. Délégué diocésain à l'œcuménisme, il fut surtout un artisan du dialogue entre juifs, chrétiens et musulmans. Membre de la Fraternité d'Abraham et de l'Association Tibhirine, il ne ferma pas la porte aux laïcs ni aux agnostiques. Sa fraternité ne s'arrêtait pas au seuil de l'Église. En 2017, il publiait encore *Pour bâtir ensemble une fraternité universelle*, sous-titré *Tous un, un défi à surmonter*. L'ouvrage résumait l'horizon de toute une vie : « *bâtir ensemble une fraternité universelle* », écrivait-il alors. Cette fraternité s'enracinait dans une certitude : il se savait fils de Dieu. De là venait l'énergie de son témoignage, et son regard sur autrui. En chaque être humain, il voyait plus qu'un semblable, un frère. Un message en pleine résonance avec l'appel de Jean-Paul II à bâtir la « civilisation de l'amour ». Cette aisance, toutes les générations l'ont éprouvée. Très spirituel et très à l'écoute, il laisse une œuvre exceptionnelle de pédagogie de la foi, qui nourrit l'érudit comme le néophyte. Sa collection *Réponses aux questions* atteste ce souci de rester ancré dans le quotidien des gens. Homme de lettres, il vouait aussi une affection particulière au journalisme. À 97 ans, il avait su garder l'étonnement de l'enfant devant ce que Dieu donne : la beauté d'un paysage, la grâce d'un visage, le sel d'une histoire drôle. Homme de foi, le père Foucher maniait le verbe avec aisance. Il savait jongler avec le sacré et la légèreté des jours. Plus qu'un art, une grâce.

Vincent GAUTIER

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Bât. E - Parc du Bois Cesbron
2 rue Henri-Guillaumet,
44700 ORVAULT

Société nouvelle Courrier français : SARL 99 ans - Cap. 100.000 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction44@echo-ouest.fr - redaction85@echo-ouest.fr - 02 40 29 16 91
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Jean-Christophe Giret
Rédacteur départemental : Vincent Gautier.

ANNONCES LÉGALES . annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION . abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.

CPPAP : 0629 C 85349 - **ISSN :** 0751-5162 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier) : Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.

votre journal BAC DE TRI

PEFC 10-31-3409

Saffré La prolifération du gros gibier devient un véritable problème de société. Entre régulation des populations et explosion des coûts d'indemnisation, les chasseurs sont en première ligne. À Saffré, l'association Saint-Hubert tente d'alerter sur cette réalité encore trop méconnue.

Quand la régulation des gros gibiers devient un défi collectif

La prolifération du gros gibier - et notamment des sangliers - n'est plus seulement une préoccupation pour les agriculteurs. Cultures ravagées, jardins retournés, risques d'accidents sur les routes ou perturbations du réseau ferroviaire : les conséquences de la multiplication du gros gibier touchent désormais une part croissante de la population. Mais derrière ces dégâts se cache une réalité que le grand public ignore souvent : les chasseurs sont en première ligne pour tenter d'endiguer cette prolifération, tout en assumant le poids financier des dégâts qu'elle occasionne. En Loire-Atlantique, les chiffres donnent la mesure du phénomène. Pour la saison 2025-2026, la Fédération départementale des chasseurs a enregistré 397 dossiers d'indemnisation, représentant un coût de 615.000 €. Et la saison 2026-2027 s'annonce déjà préoccupante, avec 322 dossiers et une facture qui atteint 578.220 €. Des sommes considérables dont le financement repose sur le monde de la chasse.



Pour les responsables de la Saint-Hubert de Saffré, la chasse contribue à préserver les équilibres naturels en régulant les populations de gros gibier. *Thérèse Louvel (clp)*

Des associations locales sous pression

Dans le nord du département, la société de chasse Saint-Hubert de Saffré mesure chaque année davantage le poids de cette responsabilité. Fondée en 1934, elle rassemble aujourd'hui 60 adhérents et dispose d'un territoire de chasse de quelque 4.000 hectares. *« Aujourd'hui, nous payons 0,80 € par hectare, explique Benoît Vétu, son président. Avec 4.000 hectares de surface de chasse, ça commence à devenir très lourd. »* Et la contribution pourrait encore augmenter. *« Pour rentrer dans ses frais, la fédération devrait prélever 1,50 € par hectare. Mais on y arrivera certainement »*, estime Anthony Erraud, secrétaire et trésorier de l'association. À cette pression financière s'ajoutent des demandes d'intervention toujours plus nombreuses. *« On est complètement dépassé,* constate Benoît Vétu. *On essaie de répondre aux nombreuses sollicitations des agriculteurs. Mais sincèrement, on est en retard de 15 à 20 ans sur l'est de la France. Là-bas, ce sont 30.000 sangliers abattus dans l'année, contre environ 10.000 en Loire-Atlantique pour la saison 2025-2026. »*

Qui assurera demain la régulation ?

La situation est d'autant plus préoccupante que les effectifs des chasseurs tendent à diminuer, de 10 % par an pour l'association saffréenne. Une évolution qui soulève une question essentielle : qui assurera demain la régulation des populations de gros gibier et comment seront financées les indemnisations ? *« Il y a des dégâts partout ! »*, insiste le président. Pour les membres de la Saint-Hubert qui ont choisi la chasse avant tout pour le plaisir, le poids grandissant des contraintes finit par éclipser ce qui les animait au départ.*« Les chasseurs sont les seuls contributeurs aux dégâts occasionnés par le gros gibier »*, rappelle Anthony Erraud, évoquant le dispositif d'indemnisation des dommages agricoles.

Trouver de nouvelles ressources

Face à ces charges croissantes, les associations locales doivent également multiplier les initiatives pour alimenter leur trésorerie. À Saffré, les chasseurs, qui ne pratiquent habituellement pas leur activité le samedi, sauf en cas de battue organisée, tentent de concilier leur loisir avec des obligations toujours plus nombreuses. C'est dans cet esprit que la société Saint-Hubert organise un loto vendredi 6 novembre, à 20 h, à la salle Bomme d'Abbaretz. Animée par Jean-Paul, cette soirée doit permettre à l'association de dégager des recettes supplémentaires pour faire face à ses engagements financiers.

Thérèse FLEURY (clp)

Loto de la société de chasse Saint-Hubert de Saffré, vendredi 6 novembre à 20 h, salle Bomme à Abbaretz. Réservations au 06.73.29.03.67. Levée des réservations à 19 h 15.



Manifestation à Nantes Le troisième samedi de mobilisation contre la vie chère, le 31 octobre, a réuni entre 8.000 et 15.000 personnes à Nantes, selon la CGT et la préfecture. Si la journée s'est achevée dans des tensions et des gaz lacrymogènes, elle n'a pas reproduit les pillages massifs du 17 octobre.

Encore un samedi dans la tourmente



Nantes sous tension. Après la journée marquante du 17 octobre, les pouvoirs publics ont serré la vis afin que la cité des ducs de Bretagne ne soit le théâtre de pillage et de dégradations majeures. *Vincent GAUTIER*

Moins violente que celle du 17 octobre, la manifestation du samedi 31 octobre s'est tenue loin du centre-ville, avant de s'embraser en soirée. Les ponts de l'île de Nantes barrés par les forces de l'ordre, les tramways et bus du cœur de ville à l'arrêt dès 12 h 30, les commerces déserts : samedi 31 octobre, jour d'Halloween, le centre-ville s'est vidé de ses passants pour se remplir de policiers. Un arrêté préfectoral en interdisait l'accès aux cortèges de 10 heures à 6 heures le lendemain. Le dispositif a dessiné une autre géographie de la manifestation. Le rassemblement principal s'est tenu place de la République, sur l'île de Nantes, avant de gagner le palais de justice. Lycéens, salariés et retraités y ont défilé pour dénoncer la vie chère, défendre les services publics et les salaires des fonctionnaires, et réclamer des moyens pour l'école et l'hôpital. Le collectif Contre attaque avait appelé à venir *« avec leurs déguisements, sifflets, banderoles, créations et sonos »*. La préfecture avait aussi imposé un couvre-feu aux mineurs à partir de 20 heures. À 22 h 30, elle annonçait 52 interpellations dans le département, dont quatre mineurs ayant bravé cette mesure. Elle indiquait qu'aucun pillage n'avait été commis, grâce, selon ses termes, *« au sang-froid et à l'efficacité »* des forces de l'ordre.

Le spectre du 17 octobre

La différence avec le samedi 17 octobre tient d'abord aux chiffres. Cette première mobilisation avait réuni 20.000 personnes à Nantes selon le ministère de l'Intérieur, avant que la préfecture ne porte à 75 le nombre d'interpellations en Loire-Atlantique. Des commerces du centre-ville avaient été pillés, la mairie et la préfecture visées par des dégradations. La préfecture avait alors dénoncé *« plus d'un millier de casseurs issus de l'ultragauche »*, mêlés aux cortèges. Le 31, la foule était moins nombreuse et mieux contenue hors du centre, pendant l'essentiel de la journée. Ce n'est que dans la soirée que le vent a tourné. Une partie des manifestants a rejoint la place du Commerce, puis le secteur du Bouffay et les abords du château des ducs de Bretagne. Des mortiers d'artifice ont alors été lancés contre les forces de l'ordre, qui ont répondu par des tirs de gaz lacrymogènes. Le préfet de Loire-Atlantique, Laurent Hottiaux, avait pris les devants en interdisant rassemblements et cortèges dans plusieurs secteurs sensibles, à Nantes, Saint-Herblain, Saint-Nazaire, Trignac et Montoir-de-Bretagne. Après les événements du 17 octobre, il avait estimé que les forces de l'ordre avaient *« permis d'éviter le saccage du centre-ville de Nantes »*.

Des élus entre deux exigences

Ces expressions de mécontentement placent les responsables politiques face à un double impératif : garantir le droit de manifester, et protéger une ville encore marquée par les pillages du 17 octobre. Le député socialiste Fabrice Roussel a évoqué, *« trois samedis de mobilisation contre la vie chère avec des dégradations en centre-ville de Nantes »*. Celui-ci s'est interrogé sur le regard à porter sur cette séquence sociale, dont les répliques devraient se renouveler tout au long du mois de novembre. Chez les commerçants, la tension pèse sur l'activité et nourrit la demande d'ouverture des boutiques le dimanche. Avec l'arrivée des fêtes de fin d'année, et l'exigence de protéger les activités commerciales, les élus de Nantes, comme ceux des grandes métropoles, se retrouvent à gérer à la fois le légitime droit de défiler et la sauvegarde des boutiques des commerçants. Comme au plan national, la Ville cherche donc un équilibre et un cadre apaisé alors même que sont déjà programmées pour novembre, d'autres répliques contestataires.

Vincent GAUTIER

IMT Atlantique Le professeur-chercheur, jusqu'ici à la direction d'un département de l'école, succède à Stéphane Roy depuis le 2 novembre.

Yves Andrès à la tête des relations internationales

Trois campus, Brest, Nantes et Rennes, un incubateur sur chacun, et un horizon qui dépasse largement la Bretagne et les Pays de la Loire. IMT Atlantique, grande école d'ingénieurs généralistes de l'Institut Mines-Télécom, forme ses élèves autour du numérique, de l'énergie et de l'environnement. Elle abrite aussi une recherche menée au sein de six unités mixtes, en lien avec le CNRS, l'Inria, l'Inserm et plusieurs universités. Ce lundi 2 novembre, elle a confié le pilotage de ses relations internationales à l'un de ses propres professeurs.



Yves Andrès, nouveau responsable à l'international au sein de l'IMT. *SCIMT*

Un chercheur devenu bâtisseur de réseaux

Yves Andrès enseigne à IMT Atlantique depuis février 2011. Il y dirigeait le département Systèmes énergétiques et environnement, dont il avait la responsabilité depuis mars 2016, et assurait la direction adjointe du laboratoire GEPEA. Son parcours scientifique est celui d'un biologiste : un doctorat en biologie cellulaire et microbiologie à l'université de Strasbourg, puis une habilitation à diriger des recherches à l'université de Nantes. Cette formation l'a conduit bien au-delà de ses laboratoires. Il a structuré et piloté des collaborations scientifiques avec des institutions réparties sur les cinq continents, dont le projet européen NINFA et le consortium franco-indonésien FICEM. Côté pédagogie, il a coordonné pendant plusieurs années le master européen Erasmus Mundus ME3 et dirigé le master international PM3E. Il y a recruté des étudiants du monde entier et géré des consortiums universitaires multiculturels, jusqu'à la création de parcours bi-diplômants.

Des missions tournées vers l'extérieur

À son nouveau poste, Yves Andrès succède à Stéphane Roy, qui poursuit sa carrière à l'ambassade de France au Pakistan. Sa mission principale consistera à poursuivre le pilotage de la stratégie internationale de l'école. Il lui faudra aussi consolider et développer le réseau de partenariats académiques à travers le monde, et rendre l'établissement plus attractif auprès des étudiants et des chercheurs étrangers. Il dit aborder cette tâche avec enthousiasme. *« IMT Atlantique possède une attractivité mondiale indéniable »*, confie Yves Andrès. *« Je me réjouis de mettre mon expérience académique et mes réseaux internationaux au service des équipes pour amplifier notre rayonnement, nouer de nouvelles alliances stratégiques et offrir des parcours interculturels toujours plus riches à nos étudiants. »* La nomination intervient alors que l'école cherche à étendre ses coopérations à l'échelle mondiale. Un ingénieur se forme d'abord dans une salle de cours, mais ce sont souvent les rencontres, à l'autre bout d'une carte, qui lui apprennent à regarder autrement. À celui qui a passé sa carrière à relier des laboratoires et des promotions de continents différents, la tâche revient désormais de multiplier ces passerelles.





Au départ de Nantes En six jours, l'aéroport Nantes Atlantique a ouvert des liaisons directes vers Bruxelles, Essaouira, Le Caire, São Vicente et Louxor.

Cinq nouvelles lignes en six jours



La compagnie easyJet, comme Transavia, confirme leur politique d'implantation à Nantes avec l'ouverture de ces nouvelles lignes. *Vincent GAUTIER*

Lundi 26 octobre, un appareil d'easyJet quitte Nantes pour Bruxelles. Le lendemain, un autre met le cap sur le Maroc. Mercredi, c'est l'Égypte, puis le Cap-Vert vendredi. Samedi, Louxor a refermé la série. En six jours, cinq lignes, quatre pays : la saison automne-hiver s'est ouverte sur un calendrier de départs serré. Annoncées au printemps, ces dessertes se partagent entre easyJet et Transavia. La première relie Nantes à Bruxelles, en l'occurrence à l'aéroport national Brussels Airport, les lundis et vendredis, ainsi qu'à Essaouira les mardis et samedis. Elle assure aussi Louxor, chaque samedi, dont le premier vol a eu lieu le 31 octobre. Transavia, de son côté, dessert Le Caire chaque mercredi et São Vicente chaque vendredi. Cette dernière escale s'inscrit dans une géographie déjà familière. Deux autres îles de l'archipel du Cap-Vert, Boa Vista et Sal, étaient en effet desservies depuis Nantes. São Vicente vient compléter le tableau. Quant à Louxor, elle ouvre directement l'une des principales portes d'entrée vers les sites historiques de la vallée du Nil.

Un trafic dans les deux sens

Ces lignes ne servent pas seulement ceux qui partent. Elles facilitent aussi les déplacements de ceux qui viennent dans la région, pour retrouver leurs proches, pour des raisons professionnelles ou pour les loisirs. Guillaume Dubois, directeur de l'aéroport, y voit un signal fort pour le territoire : *« En quelques jours, cinq nouvelles lignes viennent enrichir l'offre au départ de Nantes Atlantique. Ces ouvertures renforcent la connectivité et illustrent la confiance d'easyJet et de Transavia dans le territoire nantais. De Bruxelles à São Vicente, en passant par le Maroc et l'Égypte, elles offrent aux habitants du Grand Ouest et des pays connectés de nouvelles possibilités de voyages directs. Nous sommes très heureux de voir aujourd'hui ces nouvelles lignes prendre concrètement leur envol. »* L'ouverture de ces lignes porte témoignage du dynamisme du territoire dans sa capacité à rester en connexion avec l'étranger. Un point positif pour les entreprises et pour le tourisme. En outre, malgré l'influence du contexte économique, ces ouvertures confortent l'idée selon laquelle Nantes reste encore une destination attractive.

Vincent GAUTIER

Immobilier à Nantes Plus de la moitié des Français rechignent à habiter face à un cimetière. À Nantes, pourtant, le marché semble bien moins superstitieux.Constat révélée par un acteur du secteur.

Le voisinage des cimetières ne fait pas fuir les prix



Nantes *Vincent GAUTIER*

En immobilier, la valeur d'un bien tiendrait à trois critères : l'emplacement, l'emplacement, l'emplacement. Qu'en est-il lorsque la fenêtre donne sur un cimetière ? Une rangée de cyprès, des allées de gravier où le vent froisse les feuilles mortes : l'image a longtemps fait reculer les candidats. Elle freine encore l'achat ou la location pour 54 % des Français, selon une enquête menée en 2022 par l'institut YouGov pour le groupe spécialisé dans la diffusion d'annonces immobilières, SeLoger. Chez les acheteurs potentiels, la proportion grimpe à 64 %. En cette période de l'année dédiée aux souvenirs et à la mémoire, le portail d'annonces immobilières a confronté cette crainte à la réalité du marché. Il a comparé les prix des appartements situés à moins de 100 mètres de 75 cimetières, répartis dans 11 grandes villes françaises, avec ceux de leur quartier. Le verdict est nuancé : la proximité d'un cimetière ne fait pas systématiquement baisser les prix. Dans 61 % des cas, toutefois, les adresses étudiées se trouvent dans des quartiers moins chers que la moyenne de leur ville. La nuance importe. Le cimetière n'explique pas à lui seul ce que l'on paie, il s'inscrit dans une géographie urbaine plus large.

À Nantes, une légère prime

Sur les six cimetières nantais étudiés, le prix moyen des appartements situés à moins de 100 mètres s'élève à 3.430 €/m². C'est 2,6 % de plus, en moyenne, que dans les quartiers concernés. Cinq adresses sur six affichent un prix supérieur à celui de leur environnement. La prime la plus marquée concerne le cimetière de la Bouteillerie, à 3.713 €/m², soit 7,4 % au-dessus du prix moyen du quartier Saint-Donatien / Malakoff. Seul le cimetière Saint-Joseph-de-Porterie, dans le secteur Nantes Erdre, fait exception, avec un recul de 1,6 % (3.094 €/m² contre 3.144 €/m²). Entre ces deux extrêmes, les écarts restent modestes : + 0,9 % à Toutes-Aides, + 2,8 % à Miséricorde, + 2,9 % à Saint-Jacques comme à Saint-Donatien. Autrement dit, le voisinage des défunts pèse peu sur la balance. Le vrai clivage tient à l'emplacement. Le cimetière Toutes-Aides, dans le quartier Doulon / Bottière, offre l'adresse la plus accessible, à 3.035 €/m². Le cimetière Miséricorde, côté Hauts Pavés / Saint Félix, culmine à 4.024 €/m². Soit 989 €/m² d'écart entre deux lieux de repos pourtant semblables par leur vocation. La rue, le quartier et la qualité du bâti dessinent ici les prix bien plus sûrement que la présence des tombes. L'étude invite cependant à la prudence. L'écart mesuré relève de la corrélation, non de la causalité : le quartier et la rue peuvent aussi expliquer les différences observées. Les prix sont des moyennes calculées dans un rayon de 100 mètres autour de chaque cimetière, arrondis à la dizaine. Le choix d'habiter à proximité d'un cimetière reste marqué par le ressenti provoqué sur ce lieu de mémoire et de recueillement. Question de regard. En effet, si certains y voient un lieu qu'ils préféreraient oublier tant il rappelle leur propre finitude, d'autres y perçoivent avant tout la quiétude d'un jardin.

Vincent GAUTIER

Raid Amazones Du 1er au 11 novembre, 221 aventurières s'affrontent à Kalutara. La Loire-Atlantique compte dix représentantes.

Dix Ligériennes au Sri Lanka

Une plage bordée de cocotiers, des collines verdoyantes, puis des rizières et des jungles profondes. C'est dans ce décor, au sud de l'Inde, que 221 aventurières ont posé leurs sacs lundi 2 novembre, à Kalutara, pour la 27e édition du Raid Amazones. Parmi elles, dix viennent de Loire-Atlantique. Elles ont troqué l'estuaire pour l'océan Indien, et la routine pour six matins d'épreuves.

Six matins pour se dépasser

Fondé en 2001 par Alexandre Debanne, le Raid Amazones est le premier raid 100 % féminin accessible aux femmes de tous âges, quel que soit leur niveau sportif. Réparties en équipes de deux ou trois, les concurrentes enchaînent trail, canoë, bike & run, chasse au trésor et VTT, avant un dernier trail et la remise des prix, le lundi 9 novembre. La règle tient en une formule : « Pas de moteur, que de la sueur ». L'après-midi, la course laisse place à la rencontre avec la population locale. L'expérience marque. « *Ce raid m'a permis de faire une pause, de me mettre en pause dans ma vie où le quotidien peut être si difficile et la charge mentale si lourde* », confie une participante du Sri Lanka 2018. Une autre, du Cambodge 2024, raconte : « *J'avais rêvé de cela quand j'étais au fond de mon lit, à ne pas savoir si j'allais survivre. Je me suis dit que si je m'en sortais, je réaliserais ce rêve* ». Et une Amazone de la Thaïlande 2025 résume : « *Vivre un Raid c'est se couper de notre monde pendant 10 jours pour enfin laisser de la place à nos sens et émotions. Couper le mode survie (métro-boulot-dodo) pour rebasculer en mode vie et mon Dieu que ça fait du bien* ».



L'aventure se vit aussi en famille. Parmi les concurrentes se trouvent des Nantaises, Juliette et Delphine Vivion, mère et fille. *ZBO /R.A/ Richard Bord*



Le raid est l'occasion d'allier découverte des paysages et plaisir de la compétition sportive. *ZBO/ Richard Bord*

Courir pour les autres

Pour la quatrième année consécutive, le raid soutient l'association « À chacun son Everest », créée par Christine Janin. Elle accompagne des enfants atteints de cancer ou de leucémie, et des femmes en rémission d'un cancer du sein, pour les aider à retrouver confiance et joie de vivre. Beaucoup d'Amazones courent aussi pour leur propre cause : lutte contre les violences faites aux femmes, soutien à des associations médicales, histoires de familles ou de collègues. Les concurrentes regagneront Paris le 11 novembre. Un retour qui sera, pour ces Ligériennes, l'occasion de rapporter dans leurs bagages, au-delà des médailles, les souvenirs d'une expérience unique.

Vincent GAUTIER

Frossay Du 21 novembre au 3 janvier, le parc de Frossay célèbre deux décennies de féerie hivernale. Spectacles, Forêt givrée et deux nouveautés immersives sont au programme.

Legendia Parc fête vingt ans de Noël

Des guirlandes dans les arbres, un casse-noisette géant au pied du sapin, des lumières qui s'allument à la tombée de la nuit. À Frossay, en Loire-Atlantique, Legendia Parc se prépare à rouvrir son décor de Noël, du 21 novembre 2026 au 3 janvier 2027. L'événement fête cette année ses vingt ans. Devenu un rendez-vous pour les familles de la région, Noël à Legendia pèse lourd dans la saison du parc. « *Noël à Legendia Parc rassemble plus de 30.000 visiteurs, soit 26 % de notre fréquentation annuelle. Un rendez-vous devenu incontournable, porté par la fidélité de nos visiteurs et la passion de nos équipes* », souligne le parc. Pour l'anniversaire, les spectacles, créés pour l'occasion par Legendia Production, rythment la journée. Enola cherche le sable des rêves pour sauver Noël dans une comédie musicale. Le Marchand de Sable, lassé d'endormir les enfants, reçoit du Père Noël une mission inattendue dans *Le Comptoir des Légendes*, nouveauté de la saison. Frost, qui s'ennuie dans son royaume gelé, croise la Mère Noël, laquelle chante aussi dans la Forêt givrée. À la nuit tombée, un parcours lumineux et sonore prolonge la visite.



Le Legendia Parc fête ses 20 ans en 2026. Une année anniversaire pour laquelle un programme approprié a été imaginé à Noël. *Canvas*

La Forêt givrée et ses deux surprises

Cœur de la saison, la Forêt givrée réunit l'ascenseur magique, le marché de Noël, la patinoire, le manège enchanté et la rencontre avec le Père Noël. Deux expériences immersives, proposées par Kameleon Events et payantes en supplément du billet d'entrée, font leur apparition du vendredi au dimanche, et tous les jours pendant les vacances de Noël. La première, à 4 € par personne, dure vingt minutes. Les personnages d'Halloween y aident fantômes et petits squelettes à résoudre un mystère : comment fêter Noël ? La seconde, plus sombre, met en scène Krampus. Elle dure une heure, coûte 35 € en ligne et 39 € sur place, et reste interdite aux moins de 16 ans.

Église Au lendemain des violences de rue, une centaine de prêtres se sont retrouvés dans l'église romane de Mareuil-sur-Lay, tout juste rénovée.

Des prêtres vendéens réunis pour la paix

Les violences de rue du week-end étaient présentes à tous les esprits, ce mardi 20 octobre, quand une centaine de prêtres arrivaient, d'un peu toute la Vendée, jusqu'à la belle église romane de Mareuil-sur-Lay, rouverte après restauration. Pourquoi un tel rassemblement ? C'était en application d'une décision, votée par les délégués de ces prêtres au conseil presbytéral, de proposer une rencontre annuelle, pour aider à se parler, dans la diversité des âges, des statuts et des ministères confiés. Nous avons le bénéfice, depuis quelques années, de confrères venant d'Afrique subsaharienne. Pour chacun d'eux, sont établis des contrats de trois ans, renouvelables, entre leur diocèse d'origine, d'incardination, et le diocèse de Luçon, de la même façon que, cinquante ans plus tôt, de nombreux prêtres vendéens avaient accepté cette même mission dans ces pays, sortis de la colonisation à l'issue de la guerre de 1939-1945. Cette journée allait aussi faciliter la rencontre entre les générations, qui s'étalent des 50 % de prêtres de Vendée ayant plus de 75 ans jusqu'aux plus jeunes dans le ministère presbytéral, tels les nouveaux ordonnés, trois en juin 2025, quatre en juin 2026. La messe allait commencer. Couleur liturgique : le vert du temps ordinaire, chasuble verte pour l'évêque et ses deux vicaires généraux, étole verte pour les autres concélébrants. Quelques dizaines de fidèles avaient rejoint l'assemblée. Au-dessus de nos têtes, la belle charpente apparente, fraîchement rénovée. L'évêque a choisi dans le missel les prières et les textes pour temps d'émeute, de violence et de guerre. Tous comprennent pourquoi. L'animatrice entonne le chant d'entrée : *Peuple d'Evangile appelé pour témoigner*... À l'homélie, Mgr de Dinechin prend appui sur cette actualité douloureuse en l'éclairant par cette page de la lettre de saint Paul proposée pour la messe du jour (Ephésiens 2, 12-22) : *« Vous n'aviez pas d'espérance et, dans le monde vous étiez sans Dieu... le Christ qui est notre paix... il a détruit le mur de la haine »*. À la prière universelle, des intentions spontanées sont montées de cette assemblée. À la fin de la messe, ceux qui sont nouveaux dans un poste, ou arrivant d'outre-mer, ont été invités à se présenter. Pascal Fouchet, curé de la paroisse de Mareuil-Sainte-Hermine, a confié que les travaux de rénovation de l'église allaient se poursuivre : le transept, le clocher, la voûte dans le chœur. À l'heure du déjeuner, nous avons traversé une salle de restaurant où étaient déjà à table des hommes et des femmes qui travaillent, mais aussi des familles, en ce début des vacances de Toussaint. À l'initiative de Mgr de Dinechin, la salle a retenti d'un fervent « Bénissez-nous Seigneur, Bénissez ce repas ... ». Pour l'après-midi, chacun pouvait choisir l'une des activités proposées, marche ou voiture, notamment vers l'église de Thiré, récemment rénovée avec goût et rouverte.

Père Claude Babarit

La Caillère-Saint-Hilaire Dimanche 25 octobre, s'est déroulée la Foire aux marrons. Un moment privilégié pour tous les producteurs locaux de fruits d'automne.

Une 44e édition ensoleillée

Si la pluie matinale a freiné l'installation des stands du vide-greniers, dès 9 heures, les producteurs de marrons, de châtaignes, de condiments d'hiver, de confitures et de fromages, les traiteurs ainsi que les commerçants en tout genre étaient au rendez-vous, tout comme les premiers visiteurs. La salle municipale accueillait les artisans d'art ainsi que la buvette du comité des fêtes, installée à l'intérieur. À proximité, en extérieur, les visiteurs pouvaient profiter des stands de boissons, de grillades, de crêpes et de beignets aux pommes, très appréciés en dessert ou au goûter. Plusieurs milliers de personnes ont investi les rues, les places et la salle municipale tout au long de la journée. La banda Ven'D Sud, de Saint-Michel-en-l'Herm, a assuré plusieurs prestations musicales. De son côté, Christophe Animation, de Sainte-Hermine, assurait la sonorisation et présentait les différents produits exposés. Les élus ont visité les lieux, accompagnés du maire, Thibault Sence, pour qui il s'agissait de sa première foire aux marrons, avant de partager le verre de l'amitié. *« Il est possible que ce soit ma dernière foire aux marrons en tant que président. Nous avons eu de la chance, la météo ayant annoncé le retour du soleil pour 11 h 05. Les stands étaient nombreux, tout comme les étals artistiques, qui étaient de toute façon à l'abri »*, confie Dominique Naud, président du comité des fêtes, entièrement mobilisé pour l'occasion. Le centre de secours et le foyer de jeunes avaient chacun leur stand, côte à côte. Et ce n'était pas un hasard : plusieurs jeunes du foyer sont également jeunes sapeurs-pompiers. Une belle occasion de susciter des vocations et de faire découvrir les activités des deux structures à Christophe Vrignaud, nouveau chef de centre, et à Aurélie Auguin, présidente du foyer. *« Notre stand propose de la brioche, de la confiture maison et des friandises, vendues au profit des activités du foyer de jeunes. Sans oublier la tombola, avec un premier lot phare : un baptême de l'air »*, précise la présidente.



Les stands du centre de secours et du foyer de jeunes.
Marie-Renée SUIRE (clp)

Marie-Renée SUIRE (clp)

Offre d'abonnement PARRAINAGE !

AU JOURNAL
papier + internet

Pour VOUS

Pour un PROCHE



Soit les 2 abonnements intégraux d'1 an

à 88 € au lieu de 140 €

Cette offre comprend pour chacun :

L'édition numérique dès 7h le jeudi dans vos espaces Abonné
+ Les articles en illimité sur echo-ouest.fr
+ Le journal livré chaque semaine

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES : tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

PARRAIN Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

FILLEUL Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **L'écho de l'Ouest** dans une enveloppe **NON Affranchie** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'écho de l'Ouest - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 31 décembre 2026

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

ATTENTION BOUCLAGE AVANCÉ

En raison du mercredi 11 novembre 2026 férié, nous avançons nos délais de bouclage des annonces légales pour les parutions du 12 & 13 nov.

Merci de transmettre vos textes dans les délais indiqués ci-dessous. Nous vous remercions de votre compréhension.

Une équipe à votre écoute du lundi au vendredi, par téléphone au **05 56 44 72 24** ou **annonces.legales@alcregie.com**

S46 : horaires de bouclage du 11 novembre 2026

24 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*	Lundi 9 nov. **à 17h**
86 *(Courrier Français de la Vienne)*	Lundi 9 nov. **à 17h**
17 *(l'Hebdo de Charente-Maritime)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
63 *(Semeur Hebdo)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
33 *(Courrier de Gironde)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
16 *(Courrier Français de Charente)*	Mardi 10 nov. **à 11h**
17 *(l'Angérien Libre)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
44-85 *(l'Écho de l'Ouest)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
40-47-82 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
19 *(La Vie Corrézienne)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
41 *(La Renaissance du Loir-et-Cher)*	Mardi 10 nov. **à 15h**
33 *(Le Journal du Médoc)*	Mardi 10 nov. **à 15h30**

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Loire-Atlantique et de la Vendée.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Loire - Atlantique

CONSTITUTIONS

A2629**267**

APROJURIS CONSEILS

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

Aux termes d'un acte sous seing privé signé par procédé électronique le 28 octobre 2026, il a été constitué une société d'exercice libéral à responsabilité limitée de pharmaciens d'officine présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **PHARMACIE DE L'OCEAN** Nom commercial : PHARMACIE DE L'OCEAN Siège social : SAINT-NAZAIRE (44600) 94, avenue du Général de Gaulle Capital social : 2 000 € Objet social : L'exercice de la profession de pharmacien d'officine par l'intermédiaire de ses associés ou certains d'entre eux. L'achat, la vente la location de matériels et appareillages médicaux, la création, l'acquisition, la propriété, la jouissance, l'exploitation et l'administration d'une officine de pharmacie située en France, en ce compris toutes activités accessoires autorisées. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE (44) Gérants : Monsieur Hervé JOURDAN demeurant à SAINT-NAZAIRE (44600) 20, avenue du Général de Gaulle nommé pour une durée indéterminée.

A2629**540**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP, en date du 30.10.2026, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : **AE1 Invest**. FORME : SCI. CAPITAL : 100,00 euros. SIEGE : 23 Rue des carmélites - 44000 NANTES. OBJET : La propriété, l'acquisition, la gestion, l'administration, l'exploitation par bail, location, ou tout autre moyen, de tous immeubles, terrains, locaux, logements, appartements, maisons, immeubles à usage d'habitation, professionnel, commercial, industriel, locaux d'habitation meublés ou non, et tous autres biens immobiliers. La construction sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte. La réfection, la décoration, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination. L'obtention de tout prêts bancaires, de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaires. Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société. La société pourra également, à titre accessoire, procéder à toutes formes d'investissement patrimonial, mobilier, immobilier et financier. Et dans le cadre de la gestion courante de sa trésorerie, procéder à l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, de tout bien mobilier (matériel et immatériel), et investir dans tous produits bancaires, d'assurance, d'épargne et de placement, et plus généralement placer sa trésorerie sur tout support de son choix. DUREE : 99 années. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente de parts. AGREMENT : Sauf accord unanime des associés renonçant à cette clause, les parts sociales ne peuvent être cédées, quelque soient la qualité du Cessionnaire, qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant à la majorité des 2/3 des parts composant le capital social. GERANT : M. Anthony EID, dt à NANTES (44000) - 23 Rue des Carmélites. IMMATRICULATION : au RCS de NANTES.

Pour avis,
la Gérance.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2629**791**

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Emilie BUSSON, Notaire associée à NANTES (44000), 3 rue Kléber code RPCEN 44222, à la requête des époux ci-après identifiés :

Monsieur Patrick Gilbert Edouard René Marie **MAISONNEUVE**, et Madame Maryline Michelle Yvette **QUIRION**, demeurant à LA CHAPELLE-SUR-ERDRE (44240), 2 Impasse Maugendre.

Nés savoir :

Monsieur à NANTES (44000) le 31 août 1956,

Madame à NANTES (44000) le 21 mars 1959.

Mariés à la mairie de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE (44240) le 13 juin 1981

Lesquels faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, sont convenus dans l'intérêt de la famille, d'aménager leur régime matrimonial avec insertion d'une clause d'apports de biens immobiliers propres à la communauté.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Emilie BUSSON, Notaire à NANTES (44000), 3 rue Kléber.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de leur aménagement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2629**108**

ComptaGes Conseils

SCI ALYVER

SCI en liquidation au capital de 1 100 €

Siège social : 6 RUE DE LA GARE

44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES

RCS de NANTES n°509 306 452

AVIS DE LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire du 30/10/2026 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. CARROUER Yves, demeurant 6 rue de la Forêt 44130 BLAIN de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/10/2026.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Yves CARROUER

FUSION

A2629**782**

APROJURIS CONSEILS

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

Société COCO DE NANTES

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social :
8 rue Fernand Pineau-Chaillou
44300 NANTES
RCS NANTES 522 796 598

Par AGE du 30/09/2026, les associés de la société COCO DE NANTES, absorbée, ont approuvé le traité de fusion en date du 30/06/2026, signé avec la SOCIETE COURTES PATTES, société à responsabilité limitée au capital de 38 500 euros, dont le siège social est situé 11 rue Rubens, 44000 NANTES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 442 196 705, absorbante, aux termes duquel la société COCO DE NANTES a transmis l'intégralité de son patrimoine à la SOCIETE COURTES PATTES. En conséquence, l'AGE a décidé la dissolution anticipée sans liquidation de la société COCO DE NANTES. La fusion et la dissolution de la société COCO DE NANTES est devenue définitive le 30/09/2026 ainsi qu'il résulte des décisions des associés des sociétés SOCIETE COURTES PATTES et COCO DE NANTES adoptées à cette même date. Fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1er janvier 2026. La société COCO DE NANTES sera radiée du RCS de NANTES.

MODIFICATIONS

A2629**778**

APROJURIS CONSEILS

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

SOCIETE COURTES PATTES

Société à responsabilité limitée
au capital de 38 500 euros
Siège social : 11 rue Rubens
44000 NANTES
RCS NANTES 442 196 705

Par AGE du 30/09/2026, les associés de la SOCIETE COURTES PATTES, absorbante, ont approuvé le traité de fusion en date du 30/06/2026 signé avec la société COCO DE NANTES, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, dont le siège social est situé 8 rue Fernand Pineau-Chaillou, 44300 NANTES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 522 796 598, absorbée, aux termes duquel la société COCO DE NANTES a transmis l'intégralité de son patrimoine à la SOCIETE COURTES PATTES ; les parts sociales des sociétés qui fusionnent étant détenues par les mêmes associés et dans les mêmes proportions, il n'est procédé à aucun échange de titres ni à aucune augmentation de capital de la société COURTES PATTES, absorbante. La fusion et la dissolution de la société COCO DE NANTES est devenue définitive le 30/09/2026 ainsi qu'il résulte des décisions des associés des sociétés SOCIETE COURTES PATTES et COCO DE NANTES adoptées à cette même date. Fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1er janvier 2026.

Par AGE du 30/09/2026, les associés de la SOCIETE COURTES PATTES ont décidé, à compter du même jour, de modifier l'objet social afin de l'étendre aux activités suivantes : vente de chaussures, vêtements, articles de sport et autres articles divers liés à la mode. Les statuts ont été modifiés en conséquence et seront déposés en annexe au RCS de NANTES.

A2629**719**

LE FRANC

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 16 RUE CASSIN
ZI D'HERBINS
44600 SAINT-NAZAIRE
349029892 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une décision en date du 26 octobre 2026, l'associée unique a décidé : - de transférer le siège social de 16 rue Cassin - ZI d'Herbins - 44600 SAINT-NAZAIRE au 1 rue Denis Papin - 44600 SAINT NAZAIRE à compter du 31 Octobre 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

A2629**615**

Le 28 octobre 2026 aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 octobre 2026 de la Société ASSISTANCE JURIDIQUE ET CONSEILS Sigle A.J.C., Société par actions simplifiée au capital de 8.000 euros - Siège social 41 boulevard Eugène ORIEUX (44 000) NANTES - R.C.S. Nantes 380 372 086, il a été décidé de modifier la dénomination sociale à compter de cette même date, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : ASSISTANCE JURIDIQUE ET CONSEILS / Nouvelle mention : **AJC - ASSISTANCE ET CONSEILS**. Il a été décidé également d'étendre l'objet social aux prestations de services pour les personnes physiques. Pour avis.

A2629**306**

APROJURIS CONSEILS

Société SCI LA SARTHOISE

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 rue de l'Eglise
44510 LE POULIGUEN
RCS SAINT-NAZAIRE 530 090 778

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2026, il a été décidé avec effet au 1er octobre 2026 de transférer le siège social à LE POULIGUEN (44510) 11 rue des Terres Neuves.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Vendée

CONSTITUTIONS

A2628**121**

Notaires

SCP PRAUD - HUVELIN-ROUSSEAU - PETIT - SENG Notaires Associés à BEAUVOIR SUR MER (85)
3 rue de la Petite Gare
Bureau de CHALLANS (85)
6 Place Galilée

Suivant acte reçu par Me Valérie HUVELIN-ROUSSEAU, notaire associé à BEAUVOIR SUR MER (85), le 3 novembre 2026, il a été institué pour une durée de 99 ans, la société civile dénommée BOUN INVEST, au capital de 500 € provenant d'apports en numéraire, dont le siège est à LA BARRE DE MONTS (85), 6141 Le Pré Sauveur, et ayant pour objet l'acquisition, la construction, la mise en valeur, la rénovation, l'administration, l'exploitation et la location d'immeubles de toute nature et l'octroi occasionnel de cautions, avals et garanties dans la limite du caractère civil de la société.

Gérant : Monsieur Alexandre BOUNAUD, demeurant à LA BARRE DE MONTS (85), 1175 chemin de la Croix Bussard.

Les parts sociales ne peuvent être cédées à des tiers qu'après agrément par l'assemblée générale extraordinaire.

La société sera immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON (85).

Pour avis,
Maître HUVELIN-ROUSSEAU.

DISSOLUTIONS

A2629**070**

GB Avocats

Société d'Avocats
27 Bd Briand -
85000 LA ROCHE SUR YON
02 51 46 03 03

LES AGRUMES DE RAFEL

SAS au capital de 2 000 Euros
Siège social : 153 Bis la Boule du Bois
AIZENAY (Vendée
984 926 915 RCS LA ROCHE SUR YON

DISSOLUTION ANTICIPEE

L'actionnaire unique a décidé, le 30 Septembre 2026, la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.

Il a nommé, en qualité de liquidateur, Monsieur Edouard MARTINEZ, demeurant à AIZENAY (Vendée), 153 Bis la Boule du Bois, qui a tous les pouvoirs pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif de la société, et à qui devra être adressée la correspondance et devront être notifiés les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE SUR YON.

FONDS DE COMMERCE

A2629**367**

adecia Les experts engagés des dirigeants

CESSION DE FONDS ARTISANAL ET COMMERCIAL

Suivant acte sous signature privée en date des 19 et 20 octobre 2026, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de VENDEE le 21/10/2026, Dossier 2026 00062440, référence 8504P01 2026 A 02831, la société **MONTAIGU AUTO SERVICES**, société par actions simplifiée au capital de 20 000,00 euros, dont le siège social est ZA de Mirville, Boufféré, 85600 MONTAIGU-VENDEE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro SIREN 429 419 849, représentée par sa Présidente, la société AQUARI MOTORS, elle-même représentée par son Président, Monsieur Julien MALLARD a cédé à la société **PLANITIS AUTO MONTAIGU**, société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 euros, dont le siège social est rue 7 rue Denis Papin - Zone artisanale de Mirville 85600 MONTAIGU VENDEE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro SIREN 109 571 752, représentée par son gérant, Monsieur Jonathan LEBRETON, le Fonds artisanal et commercial de Mécanicien et réparation automobile, négoce de véhicules neufs et occasion sis et exploité ZA de Mirville, Boufféré, 85600 MONTAIGU-VENDEE, moyennant le prix de 100 000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 12 octobre 2026. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, chez ORATIO AVOCATS, Pôle d'Activité la Bretonnière 1 Bis et 3 Rue Augustin Fresnel 85600 MONTAIGU VENDEE, séquestre juridique.

Pour avis

TESTAMENT

A2629**488**

Notaires

SCP PRAUD - HUVELIN-ROUSSEAU - PETIT - SENG Notaires Associés à BEAUVOIR SUR MER (85)
3 rue de la Petite Gare

Envoi en possession

Par testament olographe, en date à ST JEAN DE MONTS (Vendée), du 18 août 2013, déposé au rang des minutes de Maître Philippe PRAUD, notaire associé à BEAUVOIR SUR MER, le 30 septembre 2026 et dont une copie dudit acte a été envoyée au Greffe du Tribunal Judiciaire des SABLES D'OLONNE,

Monsieur Gaston Louis Armand Fidèle CHEVRIER, en son vivant retraité, demeurant à SAINT-JEAN-DE-MONTS (85160) 6 rue de la Déchaume .

Né à SAINT-JEAN-DE-MONTS (85160), le 23 août 1939.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à MACHECOUL-SAINT-MEME (44270) (FRANCE), le 8 août 2026.

A institué un légataire universel.

Les oppositions pourront être formées auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Franck BARON, notaire associé à MAREUIL-SUR-LAY-DISSAIS (Vendée), 94 Rue de la Boulaye.

Pour avis.

Me Philippe PRAUD»

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2629**739**

SCP PRAUD - HUVELIN-ROUSSEAU - PETIT - SENG
Notaires associés à
BEAUVOIR SUR MER (85),
3 rue de la Petite Gare
Bureau de CHALLANS (85), 6 Place Galilée

CBIMMO

SCI en liquidation
au capital de 146.400 €
Siège social : 2 rue Kepler
Pôle Activ'Océan 85300 CHALLANS
438 959 124 RCS LA ROCHE SUR YON

L'assemblée générale ordinaire du 17 septembre 2025 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus à la liquidatrice, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de la liquidatrice seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis,
La Liquidatrice.

MODIFICATIONS

A2629**726**

Transformation d'une société en SAS / SASU

Dénomination :
GIRAUD ENVIRONNEMENT.
Ancienne Forme : SARL.
Nouvelle Forme : SAS.
Capital social : 8.010 euros.
Siège social : 42 Rue Bellevue,
85390 SAINT-MAURICE-LE-GIRARD.
519 723 589 RCS
de LA ROCHE-SUR-YON.

Aux termes d'une décision en date du 28 octobre 2026, la collectivité des associés a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée, compter de ce jour, sans création d'une personne morale nouvelle. Président : Monsieur Christophe LEFEBVRE, demeurant 35, route du Clos des Loges, 85240 St Hilaire des Loges. - Accès aux assemblées et vote : Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à un droit de vote, soit une voix. - Transmission des actions : Les cessions d'actions par l'Associée unique ou, en cas de pluralité d'associés, entre associés peuvent être effectuées librement. Toutes les autres cessions ou transmissions d'actions à un tiers, à quelque titre que ce soit, y compris par voie de succession ou de liquidation de communauté entre époux, à un conjoint, à un ascendant ou à un descendant, réalisées à titre gratuit ou onéreux, sont soumises à l'agrément préalable de la Société Mention sera portée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

A2628**948**

gecpo EXPERTISES

MODIFICATIONS STATUTAIRES

PONTOIZEAU AUTOMOBILES

SAS au capital de 201 000 €
Siège social :
142 avenue Charles de Gaulle
85340 Les Sables d'Olonne
RCS La Roche sur yon n° 308 019 041

L'Assemblée générale extraordinaire du 1er octobre 2026, a décidé:
La prorogation de la durée de la société de 50 années.
La nomination aux fonctions de Présidente de Mme Christiane PONTOIZEAU demeurant 140 avenue Charles de Gaulle 85340 Les Sables d'Olonne en remplacement de Monsieur Patrick PONTOIZEAU démissionnaire.
La fin des fonctions de Directeur Général de Monsieur Stéphane PONTOIZEAU, suite à sa démission.
Les statuts sont mis à jour en conséquence.

Pour avis

A2629**304**

AKEO IMMOBILIER

Par décisions du 28 octobre 2026, la collectivité des associés de la société AKEO IMMOBILIER, SAS, capital : 1.000 €, siège social : 2 rue des Grands Montains 85110 SAINT-PROUANT, 103.324.786 RCS LA ROCHE-SUR-YON à compter du 30 septembre 2026, a transféré le siège social : 10B rue Mont Mercure 85510 LE BOUPERE. Statuts modifiés en conséquence.

A2629**284**

HOLDING LEGRAND VANDAELE INVESTISSEMENT

Par décisions du 23 octobre 2026, la collectivité des associés de la société HOLDING LEGRAND VANDAELE INVESTISSEMENT, SAS, capital : 1.348.500 €, siège social : 2 route de Saint-Aubin - 85210 SAINT-ETIENNE-DE-BRILLOUET, RCS LA ROCHE-SUR-YON sous le numéro 838 599 520, à compter du 17 septembre 2026, a transféré le siège social : 10 impasse des Silènes 85470 BRETIGNOLLES SUR MER. Statuts modifiés en conséquence.

A2629**402**

Par décisions du 28 octobre 2026, la collectivité des associés de la société AKEO MACONNERIE, SARL, capital : 2.000 €, siège social : 2 rue des Grands Montains 85110 SAINT-PROUANT, 949.258.131 RCS LA ROCHE-SUR-YON à compter du 28 octobre 2026, a transféré le siège social : 10B rue Mont Mercure 85510 LE BOUPERE. Statuts modifiés en conséquence.

A2629**872**

SCI CONSTANT

Société Civile Immobilière
au capital de 3.048,98 €
11 rue Guillaume Machaut
ZI Les Petites Bazinières
85000 LA ROCHE SUR YON
325 678 225 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'une AGE du 10.09.2011 et d'une ordonnance du 18 décembre 2020 du Tribunal Judiciaire de LA ROCHE SUR YON, il a été décidé de proroger la durée de la société jusqu'au 28 septembre 2042. L'article 5 Durée des statuts a été modifié en conséquence. Inscription modificative au R.C.S. de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis, Le Gérant

A2629**598**

ORAE

EURL au capital de 100 €

Siège social : 44 RUE DES NARCISSES

85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ

RCS de LA ROCHE-SUR-YON
n°939 270 625

AVIS DE MODIFICATION

En date du 01/11/2026, l'associé unique a décidé à compter du 01/11/2026 d'augmenter le capital social de 4 900 € par création de 4 900 parts sociales d'une valeur nominale de 1 euros chacune via une incorporation des réserves facultatives en le portant de 100 € à 5 000 €.
Article 8 des statuts modifié en conséquence.
Modification au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :

annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59 | t.courant@alcregie.com

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2629**312**

Préfet de la Vendée

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC (L. 181-10-1 DU code de l'environnement)

EARL FAVREAU Aizenay
Demande d'autorisation environnementale (installations classées) et demande de permis de construire projet d'extension d'un élevage avicole au lieu-dit «L'Ijardière» en co-exploitation avec la SCEA GITE DE LA SALLE

En exécution de l'arrêté préfectoral n°2026-DCPATE-637 du 26 octobre, la demande présentée par l'EARL FAVREAU (co-exploitation avec la SCEA GITE DE LA SALLE), relative au projet d'extension d'un élevage avicole au lieu-dit «L'Ijardière» à Aizenay, est soumise à une consultation du public parallélisée au titre de l'article L.181-10-1 du code de l'environnement, du mardi 17 novembre 2026 à 9h00 (heure d'ouverture) au vendredi 19 février 2027 à 17h30 (heure de clôture), soit pendant 3 mois.
Cette consultation porte à la fois sur la demande d'autorisation environnementale au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement (élevage intensif de volailles, rubrique n° 3660 de la nomenclature) et de la législation sur l'eau, et sur la demande de permis de construire n° PC 085 003 26 00058. En application de l'article L.181-10 du code de l'environnement, elle tient lieu d'enquête publique pour le permis de construire.
Le projet est soumis à évaluation environnementale. Le dossier comprend une étude d'impact, l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale des Pays de la Loire ou l'information relative à l'absence d'avis et la réponse écrite du pétitionnaire à cet avis.
Pendant la consultation du public, le dossier est consultable :
1- sur le site internet dédié à la consultation :
https://www.registre-dematerialise.fr/7786 (lien disponible sur le site Internet des services de l'État en Vendée : www.vendee.gouv.fr - rubrique : Publications / consultations du public autorisation / Aizenay) ;
2- sur support papier en mairie d'Aizenay (Hôtel de Ville, 8 Avenue de Verdun BP 27 85190 Aizenay), siège de la consultation : du lundi au vendredi, de 9h00 à 13h00, puis de 14h00 à 17h30 ; le samedi matin uniquement de 9h00 à 12h00.
Pendant la consultation, les avis réglementairement requis (dont celui des collectivités territoriales), les éventuels compléments d'information du pétitionnaire et ses réponses aux avis, observations et propositions du public et des organismes consultés, sont publiés sur le site internet dédié à la consultation, ainsi qu'en mairie.
Le président du tribunal administratif de Nantes a désigné M. Gérard SPANIER en qualité de commissaire enquêteur pour procéder à la consultation du public, et, en cas d'empêchement, M. Marc BEAUSSANT, commissaire enquêteur suppléant.
Conformément à l'article L.181-10-1 du code de l'environnement modifié par la loi n°2025-794 du 11 août 2025, les réunions publiques sont remplacées par des permanences. Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public, écrites ou orales, en mairie d'Aizenay : le mardi 17 novembre 2026 de 9h00 (heure d'ouverture) à 13h00 ; le mardi 12 janvier 2027 de 9h00 à 13h00 ; le vendredi 19 février 2027 de 14h00 à 17h30 (heure de clôture).
Pendant la durée de la consultation, les observations et propositions du public, sur la demande d'autorisation environnementale comme sur la demande de permis de construire, peuvent être formulées : sur le site internet dédié à la consultation mentionné ci-dessus : https://www.registre-dematerialise.fr/7786 (registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement) ; par courrier électronique :
consultation-du-public-7786@registre-dematerialise.fr. Toutes les contributions seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé
https://www.registre-dematerialise.fr/7786 et donc visibles par tous. par courrier postal, adressé à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie d'Aizenay (Hôtel de Ville, 8 Avenue de Verdun BP 27 85190 Aizenay) ; sur un registre papier déposé en mairie d'Aizenay et disponible : du lundi au vendredi, de 9h00 à 13h00, puis de 14h00 à 17h30 ; le samedi matin uniquement de 9h00 à 12h00.
Toutes les observations transmises par courrier postal ou consignées sur le registre papier sont mises en ligne sur le site internet dédié à la consultation. Seules les observations reçues pendant la durée de la consultation sont prises en compte.
Des informations complémentaires sur le dossier peuvent être obtenues auprès de l'EARL FAVREAU, représentée par M. Valentin FAVREAU. Coordonnées : gaecgitedelasalle@free.fr. Des informations sur la demande de permis de construire peuvent être obtenues auprès du service urbanisme à l'adresse mail suivante : ads@vieetboulogne.fr. Des questions peuvent être adressées au commissaire enquêteur à l'adresse mail suivante :
consultation-du-public-7786@registre-dematerialise.fr.
Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront disponibles sur le site internet https://www.registre-dematerialise.fr/7786 pendant un an à partir de la date de publication de la décision, et sur le site Internet des services de l'État en Vendée : www.vendee.gouv.fr.
À l'issue de la procédure, le préfet de la Vendée statuera par arrêté sur la demande d'autorisation environnementale par une autorisation assortie, le cas échéant, du respect de prescriptions, ou par un refus. Le maire d'Aizenay se prononcera sur la demande de permis de construire par une autorisation ou par un refus.

A2629**393**

Préfecture de la Vendée

Consultation du public

SAS PAIN CONCEPT à Saint-Jean-d'Hermine

En exécution de l'arrêté préfectoral n°2026-DCPATE-640 du 28/10/26 pris en application de la législation des ICPE, la demande de la SAS PAIN CONCEPT en vue d'obtenir l'enregistrement d'une usine de fabrication de pains, est soumise à consultation du public du 23/11/26 au 18/12/26 inclus à Saint-Jean-d'Hermine.
Pendant ce délai, le public peut prendre connaissance du dossier à la mairie de Saint-Jean-d'Hermine (22 route de Nantes) et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet. Le dossier est mis en ligne sur le site Internet des services de l'État : www.vendee.gouv.fr, rubrique consultations-du-public.
Le public peut adresser ses observations au préfet de la Vendée avant la fin du délai de la consultation :
- par courrier à la préfecture (DCPATE Bureau de l'environnement 29, rue Delille 85922 LA ROCHE-SUR-YON Cedex 9)
- par voie électronique : pref-participationdupublic@vendee.gouv.fr
Le préfet de la Vendée statue par arrêté sur la demande. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est soit un enregistrement assorti de prescriptions, soit une instruction de la demande selon la procédure d'autorisation assujettie à étude d'impact, étude de dangers et enquête publique, soit un refus.

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

2 POSSIBILITÉS
pour publier vos annonces légales
dans nos journaux ou sur le web

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

Destination Santé

La châtaigne, un fruit à coque riche et maigre à la fois

Elle tombe des arbres au début de l'automne, cachée dans une bogue hérissée de piquants. On la fait griller au coin du feu, on la transforme en crème ou en farine, et son parfum suffit souvent à évoquer l'arrivée de la saison fraîche. Voici la châtaigne.

Noix, noisettes, amandes, pistaches… Lorsqu'on parle de fruits à coque, on pense généralement à des aliments riches en matières grasses et en protéines. La châtaigne fait exception. Le fruit du châtaignier, de son nom scientifique *Castanea sativa*, contient relativement peu de lipides, mais une quantité importante de glucides, principalement sous forme d'amidon.

D'après la table Ciqual de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), référence française sur la composition nutritionnelle des aliments, 100 grammes de châtaignes apportent environ 184 kcal et plus de 40 grammes de glucides, contre seulement quelques grammes de matières grasses. Cette composition rapproche finalement la châtaigne davantage d'un féculent que d'une noix traditionnelle. Elle fournit également des fibres et plusieurs minéraux. Cette particularité explique en partie pourquoi la châtaigne a longtemps occupé une place essentielle dans l'alimentation des populations rurales.

L'arbre à pain des campagnes

Avant de devenir un produit apprécié des marchés et des tables de fête, la châtaigne était un véritable aliment de base. Dans certaines régions françaises, notamment dans les Cévennes, en Ardèche ou en Corse, le châtaignier était surnommé « l'arbre à pain ». Ses fruits pouvaient être consommés frais, mais aussi séchés afin d'être conservés pendant plusieurs mois puis transformés en farine. Cette farine permettait notamment de préparer du pain, des bouillies ou différentes pâtisseries. Le châtaignier représentait donc une ressource précieuse dans des territoires où les conditions agricoles ne permettaient pas toujours de produire suffisamment de céréales.

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !
RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :
WWW.DESTINATIONSANTE.COM
destinationsanté L'information santé au quotidien

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Le Bureau / Rectangle Productions

Une famille

Christine Angot a plusieurs fois parlé d'inceste dans ses romans. C'est le cas dans *Le Voyage dans l'Est,* Prix Médicis 2021, qu'elle a prolongé trois ans plus tard avec un documentaire intitulé *Une famille*. Ce film intime et percutant est diffusé pour la première fois sur France 4.

L'autrice est en déplacement à Strasbourg, la ville où est elle a rencontré son père à l'âge de 13 ans. Ce dernier, aujourd'hui décédé, l'a violée à de nombreuses reprises, lorsqu'elle était adolescente puis jeune adulte. Christine Angot décide de frapper à la porte de sa veuve pour la confronter. Elle débarque chez elle sans vraiment prévenir, avec une amie, caméra à l'épaule. Elle n'est pas la bienvenue mais elle entre quand même. Elle a besoin de réponses. Elle veut comprendre pourquoi cette femme n'a jamais pris la peine de lui apporter son soutien. *« L'homme que tu racontes, je ne le connais pas »*, se défend l'épouse, refusant de prendre parti.

À la suite de cet entretien déstabilisant, la romancière part en quête d'explications auprès de ses proches. Elle questionne sa propre mère, incapable d'exprimer oralement ce qui est arrivé à sa fille, ainsi que son ex-mari Claude Chastagner, témoin inactif d'un énième viol au début de leur mariage. Les conversations sont entrecoupées d'extraits vidéo de sa vie de famille dans les années 90, une époque *a priori* heureuse où le fantôme de l'inceste plane pourtant toujours.

France 4, 21 h 00

LES ESSENTIELS

| *Vendée Globe, Seuls autour du monde*
Cette série documentaire suit les navigateurs de la 10e édition du Vendée Globe, en 2024 et 2025. On les découvre auprès de leurs proches, avant le grand départ aux Sables d'Olonne, en Vendée, puis en mer durant 45 000 km autour du globe.
Mardi 10, France 2, 21 h 10

| *Brigade anonyme, saison 2*
Éric Cantona revient dans la deuxième saison de *Brigade anonyme*. Pour rappel, il interprète un père de famille ayant créé une association visant à rechercher les enfants portés disparus en parallèle de la police. Claire Keim rejoint ces nouveaux épisodes dans le rôle d'une juge d'instruction coriace et autoritaire.
Mardi 10, M6, 21 h10

| *Jean Gabin, la guerre c'est pas du cinéma*
Pour les 50 ans de la mort de Jean Gabin (disparu le 15 novembre 1976), Arte rediffuse *Quai des brumes* suivi d'un documentaire inédit sur l'acteur. Ce portrait s'attarde particulièrement sur l'engagement de la star de cinéma dans les Forces françaises libres pendant la Seconde Guerre mondiale.
Mercredi 11, Arte, 22 h 30

SAMEDI


Rugby : France / Fidji, TF1

TF1
21.00 SPORT
RUGBY : FRANCE / FIDJI
Le Championnat des Nations. J4.
23.00 Le Championnat des Nations, Après Match, , mag.

FRANCE 2
21.10 JEU
N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES
23.25 Quelle époque !

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LE VOYAGEUR -10
22.40 Le voyageur, série

CANAL+
21.05 FILM
MARSUPILAMI
22.40 Tête(s), Jamel Debbouze et Philippe Lacheau,

FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Week-end à Lille
22.35 Échappées belles

M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES -10
22.50 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série

ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
LES BEAUTÉS DE LA CORDILLÈRE DES ANDES
22.25 Super-rafales, un phénomène sous surveillance, doc.

DIMANCHE


Novembre, France 2

TF1
21.10 FILM
LARGO WINCH : LE PRIX DE L'ARGENT
23.00 Next, film

FRANCE 2
21.10 FILM
NOVEMBRE -12
22.55 Beau Geste, mag.

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LES ENQUÊTES DE VÉRA
Marée montante
22.40 Les enquêtes de Véra

CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : LA ROCHELLE / BAYONNE
Top 14. 9e journée.
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LA FABRIQUE DU MENSONGE
22.50 Au nom des enfants perdus, doc.

M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
Prisons françaises : enquête sur une machine à fabriquer des récidivistes ?
23.10 Enquête exclusive

ARTE
21.00 FILM
LES PLEINS POUVOIRS
De Clint Eastwood
22.55 Clint Eastwood, doc.

LUNDI


Singapura, Canal+

TF1
21.10 SÉRIE
CAT'S EYES
Une dernière nuit au musée
22.30 New York, unité spéciale, série

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
L'ART DU CRIME
Versailles, es-tu là ?
22.45 L'art du crime, série

FRANCE 3
21.10 FILM
UN SINGE EN HIVER
De Henri Verneuil
22.50 Un Français nommé Gabin, doc.

CANAL+
21.10 SÉRIE
SINGAPURA
Épisode 3
22.00 Spinners, Saison 2 - Épisode 3, , série
22.55 Les rayons et les ombres, film

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
SUR LA PISTE DU CASOAR
22.45 C ce soir, mag.

M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
23.15 L'amour vu du pré

ARTE
20.55 FILM
REVOIR PARIS -10
De Alice Winocour
22.35 Travail forcé, enfants volés : l'Irlande au tribunal, doc.

MARDI


Alex Hugo, France 3

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
23.20 Une famille en or

FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
VENDÉE GLOBE, SEULS AUTOUR DU MONDE
21.40 Vendée Globe, seuls autour du monde, doc.

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ALEX HUGO -10
22.40 Alex Hugo, série

CANAL+
21.10 FILM
MARTY SUPREME
23.35 Super plan, mag.

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
RETOUR GAGNANT POUR LA CUISINE D'ANTAN
21.55 Produits fermiers : à boire et à manger ?, , doc.
22.55 C ce soir, mag.

M6
21.10 SÉRIE
BRIGADE ANONYME
Épisode 1 - Saison 2
22.10 Brigade anonyme, série

ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
CRIMINEL NAZI CHERCHE EMPLOYEUR – LA CAVALE DE WALTER RAUFF

MERCREDI


Le quai des brumes, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
ESPRITS CRIMINELS : EVOLUTION -12
23.00 Esprits criminels : Evolution, série

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES DISPARUS DES ARGONNES -10
Épisode 3
22.00 Les disparus des Argonnes, série

FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
VERDUN : 300 JOURS, 300 NUITS
La fournaise
On les aura
22.40 La fleur au fusil, doc.

CANAL+
21.10 SPECTACLE
ARTUS – LE SHOW XXL
23.15 Le sens de l'humour

FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
22.40 C ce soir, mag.

M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue

ARTE
20.55
LE QUAI DES BRUMES
De Marcel Carné
22.30 Jean Gabin, doc.

JEUDI


Babylon, M6

TF1
20.35 SPORT
FOOTBALL : ITALIE / FRANCE
Ligue des Nations. Match retour.
22.50 Ligue des Nations, L'après match, , mag.
23.25 New York police judiciaire, série

FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
Présenté par Élise Lucet
23.00 Complément d'enquête

FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LES ENFANTS DU SECRET
De David Morley
22.50 La France en vrai, doc.

CANAL+
21.10 TÉLÉFILM
CASH OUT 3
Avec John Travolta
22.45 Les génies de la nature, doc.

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LA CIVILISATION PERDUE D'AMAZONIE
22.40 C ce soir, mag.

M6
21.10 FILM
BABYLON
De Damien Chazelle
00.30 Arnaques !, mag.

ARTE
20.55 SÉRIE
JOSSI
Avec Jannik Schümann
22.25 Jossi, série

VENDREDI


Capitaine Marleau, France 2

TF1
21.00 SPORT
RUGBY : FRANCE / AFRIQUE DU SUD
Le Championnat des Nations. 5e journée.
23.00 Le Championnat des Nations, Après Match, , mag.

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CAPITAINE MARLEAU
23.00 Capitaine Marleau

FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA BOÎTE À SECRETS
23.20 La boîte à secrets

CANAL+
21.10 FILM
L'ENFANT DU DÉSERT
De Gilles de Maistre
22.40 Les enfants de la Résistance, film

FRANCE 5
21.05 FILM
LE CHAT
22.35 Révélations, 200 ans de photographie, doc.

M6
21.10 DOCUMENTAIRE
MICHEL RACONTE SARDOU
23.10 Michel Sardou : Je me souviens d'un adieu, spectacle

ARTE
20.55 TÉLÉFILM
C'EST VRAI CE MENSONGE ?
De Wolfgang Fischer
22.30 Klaus Nomi, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

La Passion de Dodin Bouffant ★★



Eugénie, brillante cuisinière, mitonne de délicieux petits plats pour Dodin, un gastronome de renom. Ces deux fins gourmets se vouent une admiration mutuelle qui leur permet de créer d'exquises recettes pour de riches clients. Au fil des ans, l'amitié a cédé la place à un amour réciproque mais Eugénie refuse toute demande en mariage. Pour la conquérir, Dodin va alors cuisiner pour elle… **Samedi 7, France 4, 21 h 00**

Novembre ★★

13 novembre 2015. Paris est la cible d'une série d'attaques terroristes. Revendiqués par l'État islamique, ces attentats causent la mort de 131 personnes. Le film s'intéresse aux quelques jours qui ont suivi la tragédie. On assiste au travail d'enquête titanesque qu'ont mené les membres du service antiterroriste, interprétés par Jean Dujardin, Anaïs Demoustier ou encore Sandrine Kiberlain. **Dimanche 8, France 2, 21 h 10**

Largo Winch : Le Prix de l'argent ★★

Largo Winch est de retour dans un troisième film sorti en 2024. Nous retrouvons le célèbre milliardaire campé par Tomer Sisley en pleine tourmente. Noom, son fils et héritier du groupe W, a été enlevé par Ezio Burntwood (joué par James Franco), dans l'objectif de détruire l'entreprise de Largo. Pour sauver l'adolescent, ainsi que sa multinationale, notre héros se lance dans une traque sans merci qui va révéler sa vraie nature… **Dimanche 8, TF1, 21 h 10**

Sur la piste du casoar ★★



Connaissez-vous le casoar ? Ce très grand oiseau au physique particulier, pouvant atteindre près de deux mètres et peser jusqu'à 80 kg, est imprévisible et considéré comme potentiellement dangereux, notamment à cause de ses grosses griffes acérées. Ce documentaire nous emmène en Papouasie-Nouvelle-Guinée, où se rend une équipe française à la recherche de cette créature furtive et rapide. **Lundi 9, France 5, 21 h 05**

Revoir Paris ★★

Arte rend hommage aux victimes des attentats du 13 novembre 2015 en diffusant le film *Revoir Paris*, porté par Virginie Efira. Alors qu'un déluge s'abat sur la capitale, Mia trouve refuge dans une brasserie. À l'intérieur, l'ambiance est à la fête. Mais alors que tout le monde s'enivre de rires et de champagne, l'établissement est pris d'assaut par des terroristes qui tirent sur les clients et le personnel. **Lundi 9, Arte, 20 h 55**

Les Reines de la route ★

Marie, Maïlys, Clémence, Émilie, Cindy, Adeline et Aline sont les héroïnes de la huitième saison du programme *Les Reines de la route* ! Au volant de leur poids lourd, ces sept femmes vont braver les intempéries hivernales un peu partout en France, du Massif Central jusqu'aux Alpes, en passant par le Haut-Doubs, dans le but de livrer leurs marchandises en temps et en heure. **Mardi 10, 6ter, 21 h 10**

Verdun : 300 jours, 300 nuits ★★



À l'occasion du 110e anniversaire de la bataille de Verdun, France 3 propose un documentaire en deux parties raconté par Benoît Magimel. S'appuyant sur des lettres et journaux intimes de soldats, de médecins et de familles, le film retrace les dix mois de combats qui ont marqué l'année 1916. Aux images d'archives s'ajoutent des reconstitutions réalisées grâce à l'intelligence artificielle. **Mercredi 11, France 3, 21 h 10**

Babylon ★★

Nous sommes en 1926 à Los Angeles, petite ville perdue dans le désert et royaume de la débauche. Les plateaux de tournage se résument alors à des décors en plein air devant lesquels s'agglutinent de pauvres hères venus jouer les figurants. Mais qu'importe tant que l'on peut filmer l'acteur vedette, Jack Conrad (Brad Pitt) ! Mais la révolution du cinéma parlant rebat les cartes au début des années 30. **Jeudi 12, M6, 21 h 10**

Michel raconte Sardou ★★

Michel Sardou se livre à Richard Melloul, réalisateur, photographe et surtout confident. C'est en toute confiance que le chanteur de 79 ans se laisse filmer dans sa résidence du sud de la France. Il évoque sans filtres son enfance, ses années de galère, ses premières chansons écrites avec Michel Fugain ou encore son histoire d'amour avec Mireille Darc. Plusieurs artistes participent également au documentaire. **Vendredi 13, M6, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

Marty Supreme


© 2025 ITTF Rights LLC.

Timothée Chalamet se glisse dans la peau d'un joueur de ping-pong à l'ambition démesurée dans *Marty Supreme*. Ce film réalisé par Josh Safdie s'inspire librement de l'histoire du champion du tennis de table Marty Reisman. Nous voici à New York, au début des années 50. Le jeune Marty Mauser est un joueur aguerri qui rêve de devenir riche et célèbre, quitte à devoir se livrer à toutes sortes de magouilles dangereuses pour participer aux championnats.

Bluffant dans le rôle de ce personnage aussi mégalomane et suffisant que pathétique, Timothée Chalamet impressionne en donnant corps à l'envers glauque du rêve américain. Sa performance lui a d'ailleurs permis de décrocher le prix du Meilleur acteur aux Critics Choice Awards et aux Golden Globes, tandis que le film a cumulé neuf nominations aux Oscars.

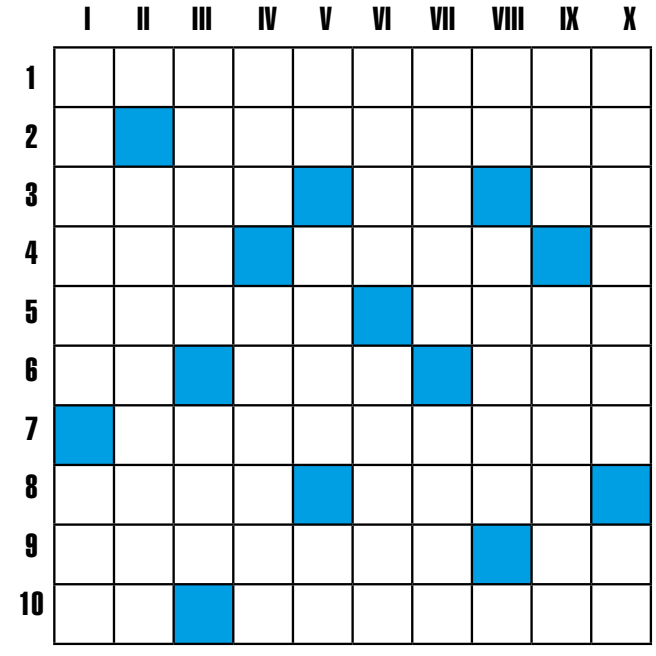
Mardi 10, Canal+, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *De Roberto à Léon XIV, un pape péruvien* Robert Francis Prevost, alias Léon XIV, est le premier pape nord-américain de l'histoire mais il a œuvré pour le Pérou durant la plus grande partie de sa vie d'adulte. ***Mardi 10, 20 h 35***

JEUX DE REFLEXION

À vous de jouer !



MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Soldat d'un régiment de cavalerie. **2.** Bien joué. **3.** Accès de colère. Considéré. Se meut peu. **4.** Comme ça. Elément de repas. **5.** Uniforme. Nature intime d'une personne. **6.** Oui. Membre de la Ligue arabe. Rivière de Suisse. **7.** Perdre sa couleur. **8.** Economiste français. Formation aérienne. **9.** Temps de pause. Possessif. **10.** Tire son nom de sa forme. Temps de repos.

VERTICALEMENT

I. Accès (de colère, par exemple). Fait des ravages. **II.** Manque de souplesse. **III.** Vomitif. Ancien bloc de pays. **IV.** Mets délicat. Poissons à chair estimée. **V.** Argent. Brouille. Particule. **VI.** Les cigales s'en nourrissent. Pompe. **VII.** Magasin dans le fond d'un navire. Sans voiles. **VIII.** Dans des noms de formats. Phase. **IX.** Pépinière de grands commis de l'Etat. Manque. **X.** Refait. Fait des étincelles.

SUDOKU

9		3	8	6			2	1
4						8	6	9
	6	8				3	4	
6		4		9		7		
3	1			2	6	9	5	
		9	1	7		4	3	
				4	5	2	7	3
		2	7	8			9	
7			9				8	5

SOLUTIONS

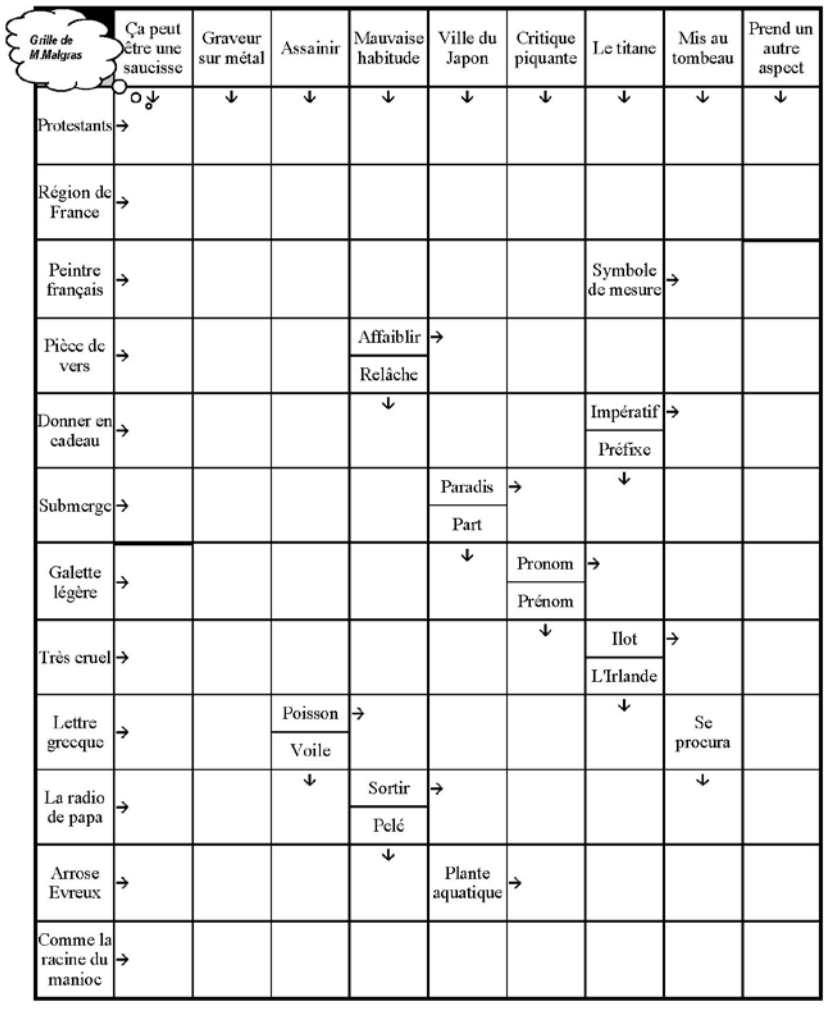
HORIZONTALEMENT
1. Cuirassier. **2.** Pigeonné. **3.** Ires. Vu. Aï. **4.** Sic. Mets. **5.** Egale. Etre. **6.** Si. OLP. Aar. **7.** Déteindre. **8.** Rist. Nuée. **9.** Attente. Ta. **10.** Té. Siestes.

VERTICALEMENT
I. Crises. Rat. **II.** Rigidité. **III.** Ipéca. Est. **IV.** Ris. Lottes. **V.** Ag. Mêlé. Ni. **VI.** Sève. Pinte. **VII.** Soute. Nues. **VIII.** In. Stade. **IX.** ENA. Rarefié. **X.** Réitéré. As.

9	7	3	8	6	4	5	2	1
4	2	5	3	1	7	8	6	9
1	6	8	2	5	9	3	4	7
6	8	4	5	9	3	7	1	2
3	1	7	4	2	6	9	5	8
2	5	9	1	7	8	4	3	6
8	9	1	6	4	5	2	7	3
5	3	2	7	8	1	6	9	4
7	4	6	9	3	2	1	8	5

JEUX DE MOTS

À vous de jouer !



AFFRONTE
ALBINOS
AMBIANCE
BLEUATRE
BOMBEE
COUVERTE
DEGOUTTER
DERANGER
ECUELLE
ENAMOURER
EPARGNEE
ETOILEE
EVIDENCE
FLANCHE
FLETRIE
GALOPADE
GELATINE
GIBOULEE
HARMONIE
MENE
NUEE
OUTARDE
PAME
PARUTION
PELTE
PIRATE
PLACE
PLASTRON
PRODIGE
QUENELLE
RABATTRE
RELIEE
REMONTE
RISQUEE
SHOPPING
TACHETER
TERCE
TISSEUSE
TRIANGLE

À découvrir : un mot de 8 lettres

E	I	N	O	M	R	A	H	E	I	R	T	E	L	F
E	T	R	I	A	N	G	L	E	C	R	E	T	L	R
N	E	N	E	P	E	C	N	A	I	B	M	A	P	E
G	R	P	O	T	E	E	B	M	O	B	N	R	R	G
R	T	E	L	M	E	L	L	E	U	C	E	I	O	N
A	T	I	A	A	E	H	T	S	H	C	A	P	D	A
P	A	P	S	U	C	R	C	E	E	U	Q	S	I	R
E	B	E	A	S	N	E	D	A	P	O	L	A	G	E
L	A	T	F	H	E	R	E	T	T	U	O	G	E	D
L	R	R	F	O	D	U	P	L	A	S	T	R	O	N
E	E	E	R	P	I	O	S	O	U	T	A	R	D	E
N	L	V	O	P	V	M	R	E	T	O	I	L	E	E
E	I	U	N	I	E	A	S	O	N	I	B	L	A	U
U	E	O	T	N	P	N	P	A	R	U	T	I	O	N
Q	E	C	E	G	I	E	N	I	T	A	L	E	G	N

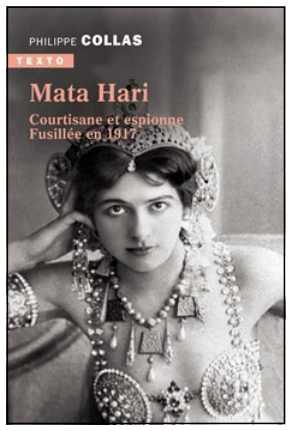
SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :

ESCARPIN

E	I	N	O	M	R	A	H	E	I	R	T	E	L	F
E	T	R	I	A	N	G	L	E	C	R	E	T	L	R
N	E	N	E	P	E	C	N	A	I	B	M	A	P	E
G	R	P	O	T	E	E	B	M	O	B	N	R	R	G
R	T	E	L	M	E	L	L	E	U	C	E	I	O	N
A	T	I	A	A	E	H	T	S	H	C	A	P	D	A
P	A	P	S	U	C	R	C	E	E	U	Q	S	I	R
E	B	E	A	S	N	E	D	A	P	O	L	A	G	E
L	A	T	F	H	E	R	E	T	T	U	O	G	E	D
L	R	R	F	O	D	U	P	L	A	S	T	R	O	N
E	E	E	R	P	I	O	S	O	U	T	A	R	D	E
N	L	V	O	P	V	M	R	E	T	O	I	L	E	E
E	I	U	N	I	E	A	S	O	N	I	B	L	A	U
U	E	O	T	N	P	N	P	A	R	U	T	I	O	N
Q	E	C	E	G	I	E	N	I	T	A	L	E	G	N

LIVRES EXPRESS PAR BERNARD CATTANEO



MATA HARI

Philippe Collas

► Tallandier, Texto, 496 pages, 11, 50 €

On croit tout savoir sur la fameuse Margaretha Geertruida Zelle, hollandaise d'origine, mariée puis divorcée de son conjoint alcoolique et violent, devenue danseuse sulfureuse et naïve espionne sous le nom de Mata Hari.
L'auteur raconte ici avec talent son existence pour le moins originale et sa fin sans doute injuste. En effet, cette artiste un peu aventurière était-elle aussi dangereuse qu'on l'a dit ? Exploitant des archives inédites, Philippe Collas trace le portrait attachant d'une femme libre victime presque innocente de son époque...



L'AVENIR EN HÉRITAGE

François Eachline

► Hermann, 140 pages, 15 €

Voilà un petit livre qui en vaut dix gros ! L'universitaire, vice-président de la LICRA, qui le signe propose une thèse inattendue : et s'il y avait une autre lecture de la Bible ?
Et si le fameux tétragramme imprononçable que l'on traduit depuis toujours par « Dieu » alors que le sens littéral est « je serai » évoquait non une « personne », mais une dynamique ?
Proposition pour le moins inattendue mais somme toute séduisante, que François Rachline avance et laisse à la méditation de ses lecteurs.
On peut ne pas être d'accord, mais ce petit essai mérite d'être lu.

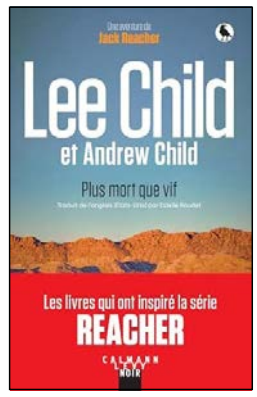


LE TSAR EN PERSONNE

Mikhaïl Roubine & Roman Badanine

► Les Arènes, 816 pages, 25 €

Cette enquête sur Vladimir Poutine, menée au péril de leur vie par deux journalistes russes évidemment en exil aujourd'hui, incroyablement foisonnante, est accablante autant qu'effrayante. Le tyran de Moscou cumule les pires vices de la création : petite frappe de banlieue devenue espion minable, il s'est révélé un chef mafieux sans scrupules, sans foi ni loi, avide d'invraisemblables richesses et obsédé par le pouvoir absolu comme le fut probablement Gengis Khan.
Mais il y a pire : cynique comme Staline, lâche comme Hitler et féroce comme Mao, Poutine est la quintessence de ce que la pauvre humanité peut produire de pire. Les Arènes ont fait œuvre utile en permettant sa découverte en France. Espérons qu'il convaincra les idiots utiles de la Russie d'ouvrir les yeux sur le vampire du Kremlin...



PLUS MORT QUE VIF

Lee & Andrew Child

► Calmann-Lévy, 400 pages, 22,90 €

Les deux frères Child s'associent autour de Reacher, « juste Reacher », le fameux soldat-vagabond toujours rattrapé par l'aventure.
Le lecteur ne sera pas déçu, comme toujours : Jack sur la route, l'Arizona désertique et une Jeep encastrée dans le seul arbre visible à la ronde... Inutile d'en dire plus : c'est parti pour un festival qui ne laissera personne indifférent. Un régal, comme d'habitude.

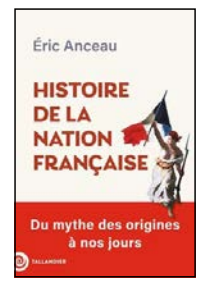


LA MARQUE DES ESCLAVES

Vincent Crouzet

► L'Animal, 348 pages, 20,90 €

Ancien membre du Service Action de la DGSE, autrement dit espion de terrain, l'auteur, devenu un analyste avisé des questions internationales, s'amuse aussi à écrire des romans d'espionnage en mettant à profit sa longue expérience.
C'est vif, nerveux, remarquablement documenté et incroyablement suggestif. En refermant son dernier opus, on ne peut que s'interroger : « Et si c'était vrai ? » Les lecteurs amateurs d'« espionnage-fiction » plus vrai que nature se précipiteront sur cette « Marque des esclaves » bourrée de références et de d'allusions.
On peut aussi noter, du même auteur, aux éditions de l'Observatoire, un volume de souvenirs aussi étonnants les uns que les autres : « Le jour où je suis devenu espion » (236 pages, 19 €)

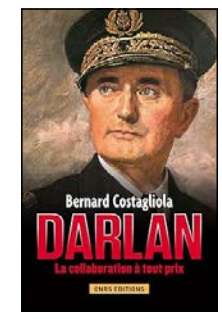


HISTOIRE DE LA NATION FRANÇAISE

Eric Anceau

► Tallandier, Texto, 544 pages, 12 €

Universitaire chevronné, l'auteur s'attaque, dans cette brillante synthèse, au mythe des origines de la nation et analyse comment celle-ci se définit aujourd'hui. Loin des querelles et des travestissements, Eric Anceau serre au plus près la question. Qu'est-ce que la nation, se demande-t-il ? Une communauté ethnique, cela semble un peu court. Linguistique ? Et les langues régionales ? Territoriale ? C'est tellement mouvant.... Commence-t-elle avec Vercingétorix, comme on a voulu le croire ? Au baptême de Clovis, dont on ne sait pas grand-chose ? Avec 1789, comme si rien n'existait avant ? Bref, c'est le flou complet, d'autant que l'Europe unie et la mondialisation viennent tout bouleverser. Alors quel avenir pour cette nation, si tant est qu'on puisse la définir ? C'est le propos de cet ouvrage passionnant à lire d'urgence.



DARLAN, LA COLLABORATION À TOUT PRIX

Bernard Costagliola

► CNRS, 450 pages, 13 €

Ne voulant pas se contenter d'une biographie de l'amiral qui fut le second de Pétain entre deux passages de Laval et fut assassiné en décembre 1942 par un royaliste exalté, l'auteur décortique avec rigueur et sans états d'âme l'action de Darlan au gouvernement. C'est accablant. Et il y a fort à parier que s'il avait survécu, l'amiral de la Flotte aurait été sans pitié condamné à mort.
Vous avez aimé Pierre Laval le traître, messieurs les jurés ? Vous auriez adoré François Darlan, dont on peut dire, après avoir refermé l'excellent travail de Bernard Costagliola, qu'il était pire.
Naïf, retors, vaniteux, incompétent en dehors de son métier de marin, l'amiral ouvrit toutes grandes, par anglophobie pathologique, les portes de la Collaboration que Laval n'avait qu'entrouvertes. Ce livre est indispensable.

États-Unis Deux ans après avoir contribué au retour de Donald Trump au pouvoir, une partie des catholiques américains semble avoir déchanté. Rencontre avec eux à l'occasion des midterms, le 3 novembre.

Trump et les catholiques américains, les raisons d'une déception

« *J'ai voté pour Trump en 2024, mais (...) je ne reconnais plus les États-Unis. Nous avons perdu toute boussole morale.* » Rencontrée au sortir de la messe, le 25 octobre, dans la banlieue de Nashville (Tennessee), Gina Pulaski soupire quand on lui demande si elle sait pour quel parti elle votera lors des élections parlementaires de mi-mandat du 3 novembre. Elle égrène ses griefs : enrichissement personnel du milliardaire et de sa famille grâce à la présidence, proposition de retransmettre une exécution en direct, guerre en Iran... Deux ans après avoir contribué au retour historique de Donald Trump au pouvoir, une partie des catholiques américains semble avoir déchanté. Selon une récente enquête du Pew Research Center, la cote d'approbation du dirigeant parmi l'ensemble des catholiques est passée de 47 % au début de son second mandat à 30 % en octobre 2026. Chez les catholiques hispaniques, elle a chuté de 31 % à 18 %, tandis que chez leurs homologues blancs, la descente est encore plus raide, de 59 % à 39 % sur la même période. Certains, y compris dans les cercles conservateurs, ont publiquement lâché l'homme à la casquette rouge, à l'image de la commentatrice Candace Owens.

Qu'il se manifeste dans l'anonymat des sondages ou lors de ruptures médiatiques, ce mécontentement a pu faire perdre des sièges aux républicains dans des États où l'électorat catholique, qui pèse 20 % de la population adulte, est important, comme l'Ohio, le Kansas ou encore le Texas.

Pour Ryan Burge, ancien pasteur devenu professeur au sein du centre John C. Danforth sur la religion et la politique à l'université Washington à Saint-Louis (Missouri), plusieurs facteurs expliquent cette désaffection. Le premier est économique : « *Les questions liées aux guerres culturelles, comme les droits des personnes transgenres ou homosexuelles, passent au second plan lorsqu'on n'arrive plus à payer ses factures ou à faire le plein d'essence. D'autant que ce président a fait campagne en promettant de faire baisser le coût de la vie.* »

Mais, selon lui, le malaise catholique ne se résume pas à l'inflation. Certaines décisions du président et son comportement ont touché cet électorat de façon particulière. Au premier rang des points de friction : son affrontement avec Léon XIV. Leurs désaccords sur l'immigration et la guerre en Iran se sont étalés sur la place publique. Le républicain l'a qualifié, en avril, de « *faible en matière de criminalité* » et de mauvais en politique étrangère. Léon XIV a répondu qu'il n'avait « pas peur » de l'administration américaine et qu'il continuera à défendre le message de l'Évangile. « *Trump n'est pas sorti grandi de ce bras de fer* », reprend Ryan Burge. Il ne serait pas surpris de voir les catholiques blancs basculer côté démocrate. « *Ils constituent un électorat plus volatil, moins solidement ancré dans un camp que les évangéliques. Alors que ce courant du protestantisme s'est surtout développé en milieu rural, le catholicisme américain est davantage implanté dans les zones urbaines, qui votent plutôt démocrate. Et une tradition catholique axée sur la justice sociale, les droits des travailleurs et des immigrés, ainsi que l'opposition à la peine de mort, offre une justification théologique au vote pour l'un ou l'autre des deux partis.* »

Le conflit entre Donald Trump et Léon XIV ne convainc toutefois pas tous les fidèles de prendre leurs distances avec le président. Rencontré début octobre à l'église Saint-Joseph, à Des Moine (Iowa), Lee Burleson n'en reste pas moins indécis à l'approche des élections. « *J'ai toujours voté pour les candidats qui s'alignaient le plus sur la doctrine de l'Église, plutôt issus du Parti républicain donc, mais cette année, le discernement est difficile* », admet-il. Il entend aussi fonder son choix sur des enjeux locaux plutôt que sur les grandes batailles idéologiques nationales. Ainsi, en Iowa, le cancer est devenu un thème incontournable de la campagne. Cet État agricole, où l'accès aux soins peut être difficile à cause de la fermeture d'hôpitaux, affiche l'un des taux les plus élevés de nouveaux cas dans le pays. La situation pourrait être liée à plusieurs facteurs environnementaux, comme la pollution des nappes phréatiques par les engrais.

À 2.000 km de là, McAllen, ville texane située à la frontière mexicaine, offre une autre facette du malaise entre Donald Trump et une partie de l'électorat catholique. Dans cette région où les électeurs hispaniques avaient davantage voté pour lui en 2024, surtout en raison des préoccupations liées au coût de la vie et à la sécurité de la frontière, sa politique migratoire a des conséquences directes sur les populations catholiques. En juin, l'arrestation par l'ICE, la police fédérale de l'immigration, de sœur Leticia « Letty » Ugboaja, une religieuse d'origine nigériane, alors qu'elle se rendait à la messe, a provoqué une vive émotion. Même des élus républicains se sont indignés. Le cas de cette religieuse a donné un visage à une inquiétude qui dépasse le sort des personnes en situation irrégulière.

Son nom s'ajoute à ceux des nombreux catholiques arrêtés dans le sud du Texas dans le cadre de la campagne d'expulsions. Dans les communautés hispaniques, les conséquences sont dramatiques. Des familles craignent d'être séparées, et certains fidèles hésitent à se rendre à la messe. Les prêtres, eux, vivent aussi dans la peur depuis que l'administration Trump a supprimé une règle ancienne limitant la possibilité pour les agents fédéraux de pénétrer dans les lieux de culte pour procéder à des interpellations. Andrew Chesnut, professeur de religion, spécialiste de l'Amérique latine à l'université Virginia Commonwealth ne s'étonne pas de voir le soutien à Donald Trump reculer parmi les catholiques hispaniques. « *Les politiques migratoires ont été extrêmement dures pour eux, explique-t-il. À cela s'ajoute la question du coût de la vie.* »

L'environnement politique a lui aussi changé. En 2024, les guerres culturelles avaient contribué à mobiliser les électeurs chrétiens en faveur du républicain. Ces sujets semblent moins présents aujourd'hui. Quant à l'avortement, enjeu central pour de nombreux catholiques conservateurs, le combat s'est déplacé depuis l'abrogation, en 2022, de l'arrêt « Roe vs Wade » par la Cour suprême : les États fédérés ont une marge de manœuvre accrue pour fixer leurs règles en matière d'interruption volontaire de grossesse (IVG).



Journée mondiale du migrant et du réfugié à Détroit (Michigan), le 5 octobre 2025. *Jim West/MaxPPP*

Par ailleurs, l'épiscopat s'est montré plus enclin à critiquer le dirigeant républicain, que ce soit sur l'immigration, l'interruption des subventions alimentaires Snap (Programme d'aide supplémentaire à la nutrition) et les coupes dans l'assurance maladie publique Medicaid pour les plus démunis, contenues dans le « One Big Beautiful Bill Act » (OBBBA), loi budgétaire et fiscale phare de la seconde présidence Trump. Réunis en assemblée plénière à Baltimore (Maryland), les évêques ont adopté à la quasi-unanimité un « message spécial » dénonçant les expulsions massives, les conditions de détention et la peur qui gagne les communautés immigrées. C'est la première fois en douze ans que la Conférence épiscopale américaine a recours à cette forme solennelle de déclaration collective.

Toutefois, la baisse de la cote de popularité de Donald Trump ne signifie pas que les catholiques blancs ont abandonné les candidats républicains au Congrès. Dans l'enquête du Pew Research Center, 50 % des membres de ce groupe démographique déclaraient vouloir voter pour le Grand Old Party (GOP) dans leur circonscription, contre 32 % pour les démocrates. C'est le cas de Margaret Boyd, 71 ans, rencontrée dans l'Iowa lors d'un meeting d'un candidat républicain qui a placé au cœur de sa campagne la préservation de l'identité blanche et chrétienne de l'État. Pour Margaret, les élections de mi-mandat opposent « *le bien au mal, à savoir le wokisme, l'idéologie transgenre et l'islamisme* ». Elle soutient également Donald Trump dans son conflit avec le pape. Ce dernier « *ne comprend pas ce qui se passe aux États-Unis, en particulier sur la question de l'immigration.* », affirme-t-elle. Quand l'Église passe après le leader Maga (Make America Great Again)...

Alexis BUISSON

Santé Plus de 3.000 « docteurs juniors » ont été déployés le 2 novembre sur tout le territoire français. Un nouveau statut pour ces internes en médecine générale, qui exerceront en « autonomie supervisée ».

Qui sont les « docteurs juniors » déployés à travers la France

Un nouveau type de médecin a vu le jour le 2 novembre. Dans certains cabinets médicaux, des centres et des maisons de santé, voire des établissements hospitaliers, plus de 3.000 « docteurs juniors » ont été en effet déployés sur le territoire, dont l'essentiel vont exercer dans des zones marquées par des difficultés d'accès aux soins. Une nouveauté qui permettra d'effectuer « plusieurs millions de consultations supplémentaires », selon le ministère de la Santé. Qui sont-ils, quelles sont leurs missions, et où exerceront-ils ?

Ce statut découle d'un long processus d'évolution des études de médecine. En 2016, une réforme du troisième cycle des études de médecine – que l'on appelle internat – créait une « phase de consolidation » à l'issue du cursus habituel de trois ans. Autrement dit, une quatrième année – soit dix ans d'études au total, contre neuf auparavant – pour renforcer la formation pratique et favoriser l'installation future de praticiens, en particulier dans des territoires sous-dotés, les fameux « déserts médicaux ».

Dès la rentrée 2017, cette disposition s'est appliquée aux différentes spécialités de médecine, hormis pour la médecine générale qui continuait avec trois années de formation en 3e cycle. Le statut de « docteur junior » a alors été officiellement créé par décret, fixant la rémunération et les modalités d'exercice pour les internes concernés. Ce n'est qu'en 2023, répondant ainsi au souhait d'Emmanuel Macron, que cette année supplémentaire s'est appliquée à la médecine générale. Une quatrième année de formation était alors adoptée. Son application s'est donc concrétisée le 2 novembre 2026. Elle concerne tous les internes qui ont soutenu leur thèse et poursuivent leurs études.

Au cours de leurs deux stages d'une durée respective de six mois, les « docteurs juniors » vont exercer en autonomie, supervisés par un praticien agréé. À l'instar d'un médecin inscrit à l'Ordre, ils peuvent donc assurer des consultations, faire un suivi des patients et participer à l'activité de la structure qui les accueille, tout en restant sous la responsabilité d'un maître de stage. Comme tout interne, ils seront rémunérés : un peu plus de 2.375 € bruts mensuels, auxquels s'ajoutent des centaines d'euros de primes selon le degré d'autonomie, la zone d'exercice et les astreintes. Ils seront par ailleurs évalués en continu par leur maître de stage en fonction de leur autonomie, de leur raisonnement clinique et de leur professionnalisme.

Les étudiants en année de consolidation ont formulé plusieurs vœux selon des listes de lieux où des maîtres de stage agréés étaient disposés à les recevoir. Après plusieurs tours de mises en relation, les « docteurs juniors » qui restaient sans affectation étaient redirigés par la direction générale de l'Agence régionale de santé (ARS), en concertation avec les étudiants. Selon le ministère de la Santé, 80 % des stages vont être effectués dans des territoires caractérisés par des difficultés d'accès aux soins. Leur répartition dépendait donc en grande partie des besoins de santé.

Les effectifs déployés sont d'ores et déjà connus pour plusieurs régions. Ils seront notamment plus de 400 en Île-de-France, dont 58 à Paris et 74 en Seine-Saint-Denis, près de 300 en Nouvelle-Aquitaine et dans la région Paca, 241 en Occitanie, 214 dans les Hauts-de-France, 185 dans les Pays de la Loire, 168 en Normandie, 137 en Bretagne, 111 en Bourgogne-Franche-Comté et 102 en Centre-Val de Loire où l'intégralité des terrains de stage est située dans des zones où l'offre médicale est insuffisante.

Olivier MODEZ